

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 264

6 février 2010

SOMMAIRE

ARV Company S.à r.l.	12633	Mora S.A., SPF	12663
BAG Participations Luxembourg S.à r.l. ..	12633	Nexum	12648
Banchereau Finance S.à r.l.	12629	Novainvest Holding S.A.	12628
BioThermic Holdings SA	12669	Novainvest Holding S.A.	12626
Bugs S.A.	12630	Novainvest S.A.	12626
B.V. Feldrien Investments	12642	NTR Treasury Luxembourg S.à r.l.	12669
Compagnie Financière du Quinzième Siè- cle S.A.	12631	Ocean Dream S.A.	12664
DHC Luxembourg IV S. à r.l.	12643	Pilar Treasury S.à.r.l.	12653
DZ Private Wealth Managementgesell- schaft	12632	Pol S.A.	12632
Ecoteam-Lux	12643	Pomeas S.A.	12629
European Kyoto Fund	12633	ProLogis Italy VIII S. à r.l.	12630
EuroPRISA Management Company S.A.	12642	Promimmo S.A.	12642
Evanio Investments Holding S.A.	12653	Rock-It Cargo Logistics II S.à r.l.	12663
GARBE Logistic Management Company S.à r.l.	12629	Rock-IT Cargo Logistics S.à r.l.	12663
Ger-La Shipping S.à r.l.	12656	SHS Europe S.A.	12661
GP Worldwide Investments (Luxembourg) S.à r.l.	12666	SK A.I.	12631
Guadarrama Sicav	12631	Socostramo International S.A.	12641
Hermitage Investments S.A.	12632	Standard S.A.	12672
Immotourisme S.A.	12656	Synthes Lux Finance S.à r.l.	12666
Impexlux S.à r.l.	12648	Tac O Tac	12671
King George Holdings Luxembourg IA S.à r.l.	12661	Tagus Properties S.à r.l.	12641
Medicon S.A.	12666	Tamia S.A.	12664
Miura International Parent S.à r.l.	12657	The Genesis Emerging Markets Invest- ment Company	12652
		TIL Holdings Luxembourg S.à r.l.	12634
		Yokara Global Trademarks S.à r.l.	12665
		Yokara Trademarks S.à r.l.	12665

**Novainvest S.A., Société Anonyme,
(anc. Novainvest Holding S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 73.085.

L'an deux mil neuf, le dixième jour du mois de novembre.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven,

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "NOVAINVEST HOLDING S.A.", avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 73.085, constituée suivant acte reçu par le notaire Jacques Delvaux de résidence à Luxembourg en date du 24 novembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C du 2 février 2000 numéro 110.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Giorgina TUCCI, employée privée, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

Le président désigne comme secrétaire Madame Lydia SCHNEIDER, employée privée, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Gregorio PUPINO, employé privé, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Modification du statut de la Société qui n'aura plus désormais celui d'une Société Holding défini par la loi du 31 juillet 1929 mais celui de Société de Participations Financières avec effet au 01.01.2009, modification en conséquence de l'objet social et suppression dans les statuts de toute référence à la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding le cas échéant;

2. Modification subséquente de l'article 4 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante: "La Société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La Société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes. La Société peut réaliser toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social. Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts. Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés faisant partie de son groupe tous concours, prêts, avances ou garanties.

D'une façon générale, la Société pourra exercer toutes activités généralement quelconques qui pourraient paraître nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet social.";

3. Modification de la dénomination sociale en NOVAINVEST S.A. et en conséquence de l'article 1^{er} des statuts de la Société;

4. Modification de la première phrase de l'article 9 §3 des statuts de la Société en vue de l'adapter à la Loi du 25 août 2006 sur les Sociétés Commerciales et qui aura désormais la teneur suivante: "Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et s'il en décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration.";

5. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants.

III.- Que la présente assemblée, réunissant cent pour cent (100%) du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée générale décide de modifier le statut de la Société qui n'aura plus désormais celui d'une Société Holding défini par la loi du 31 juillet 1929 mais celui de Société de Participations Financières avec effet au premier janvier 2009 et de supprimer dans les statuts toute référence à la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding le cas échéant.

Deuxième résolution:

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société qui aura la teneur suivante:

" **Art. 4.** La Société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La Société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes. La Société peut réaliser toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social. Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts. Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés faisant partie de son groupe tous concours, prêts, avances ou garanties.

D'une façon générale, la Société pourra exercer toutes activités généralement quelconques qui pourraient paraître nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet social."

Troisième résolution:

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale de la Société en NOVAINVEST S.A. et en conséquence l'article premier de statuts de la Société qui aura la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}.** Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de NOVAINVEST S.A."

Quatrième résolution:

L'assemblée décide de modifier la première phrase de l'article 9 §3 des statuts de la Société en vue de l'adapter à la Loi du 25 août 2006 sur les Sociétés Commerciales et qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 9. Paragraphe 3, première phrase.** Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et s'il en décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration."

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge, en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille cent euros (EUR 1.100,-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Giorgina Tucci, Lydia Schneider, Gregorio Pupino, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 18 novembre 2009. LAC / 2009 / 48656. Reçu 75.-

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 3 décembre 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2010011936/108.

(100005351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

Novainvest Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 73.085.

L'an deux mil neuf, le vingt et unième jour de décembre.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

Monsieur Salvatore DESIDERIO, employé privé, demeurant professionnellement au 19-21, bld du Prince Henri, L-1724 Luxembourg; et

Madame Girogina TUCCI, employée privée, demeurant professionnellement au 19-21, bld du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

Ensemble agissant au nom et pour le compte de SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, société anonyme, avec siège social au 19-21, bld du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, elle-même agissant en qualité de mandataire, en vertu de deux procurations, des deux actionnaires de la société anonyme NOVAINVEST HOLDING S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 73.085, constituée suivant acte reçu par le notaire Jacques Delvaux de résidence à Luxembourg en date du 24 novembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C du 2 février 2000 numéro 110 (la "Société"), tels que repris sur la liste de présence relative à l'acte que le notaire soussigné a reçu sous le numéro 33.525 de son répertoire.

Lesquels ont exposé ce qui suit:

En date du 10 novembre 2009, le notaire soussigné a reçu sous le numéro 33.525 de son répertoire, un acte d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société.

Ledit acte a été soumis aux formalités de l'enregistrement le 18 novembre 2009 portant les références LAC/2009/48656.

Or les requérants déclarent par les présentes avoir constaté que la nouvelle dénomination NOVAINVEST S.A. n'est pas disponible et requièrent que la Société conserve la dénomination NOVAINVEST HOLDING SA.

Par la présente, les soussignés, agissant en vertu des pouvoirs qui leur ont été conférés comme indiqué ci-dessus requièrent la rectification de la dénomination reprise à l'entête en mentionnant la dénomination "NOVAINVEST HOLDING S.A." en lieu et place de "NOVAINVEST S.A. (anciennement NOVAINVEST HOLDING S.A.)" et de la troisième résolution comme suit:

Version erronée de la troisième résolution "L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale de la Société en NOVAINVEST S.A. et en conséquence l'article premier de statuts de la Société qui aura la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}** . Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de NOVAINVEST S.A."

Version rectifiée qui remplace la version erronée de la troisième résolution "L'assemblée décide de conserver la dénomination NOVAINVEST HOLDING S.A."

Le reste de l'acte demeurant inchangé.

Dont acte.

Pouvoirs

Les comparants, agissant dans un intérêt commun, donnent pouvoir à tous clerks et employés de l'Étude du notaire soussigné, à l'effet de faire dresser et signer tous actes rectificatifs des présentes.

Fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux personnes comparantes connues du notaire par nom, prénom, état et demeure, celles-ci ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Salvatore Desiderio, Girogina Tucci, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 23 décembre 2009. LAC / 2009 / 57920. Reçu 12.-

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 11 janvier 2010.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2010011939/52.

(100005351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

Pomeas S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 121.779.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société tenue au siège social de la Société en date du 28 décembre 2009

Il résulte des résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société tenue au siège social de la Société en date du 28 décembre 2009 qu'il a été décidé de:

- prendre acte et d'accepter la démission de Monsieur Jean-François HELFER, résidant professionnellement au 5-7, rue de Montessuy, F-75340 Paris Cedex 07, France, de ses fonctions d'administrateur de la Société avec effet immédiat:
- de nommer Monsieur Jean-Louis DELVAUX, demeurant au 11, boulevard de la Tour Maubourg, F-75007 Paris, en tant qu'administrateur de la Société, avec effet immédiat, jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires devant se tenir en l'année 2010 pour statuer sur l'approbation des comptes annuels au 28 février 2010, en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2010011196/21.

(100003033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Banchereau Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 34.000,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 68.921.

EXTRAIT

En date du 16 septembre 2009, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de M. Bart Zech, en tant que gérant, est acceptée avec effet immédiat.
- Mme Marjoleine van Oort, avec adresse au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, est élue nouveau gérant de la société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Pour extrait conforme

Frank Walenta

Référence de publication: 2010011331/16.

(100003786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

GARBE Logistic Management Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 125.000,00.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 129.795.

Zu vorgenannter Firma teilen wir Ihnen mit, dass ein Mitglied des Geschäftsführerrates ausscheidet:

Herr Philipp Henkels, geb. am 21.04.1967, geschäftsansässig in: Kaiserkai 62, D-20457 Hamburg, scheidet auf eigenen Wunsch zum 30.09.2009 als Geschäftsführer der Gesellschaft aus.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 06 Januar 2010.

Pour avis conforme

Bodo Demisch

Geschäftsführer

Référence de publication: 2010011180/16.

(100003257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Bugs S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 16, Esplanade de la Moselle.
R.C.S. Luxembourg B 99.929.

—
Beschluss der Aktionäre

Die Aktionäre der Bugs S.A., L-6637 Wasserbillig, beschließen zum schnellstmöglichen Zeitpunkt:

1. die Abberufung des derzeitigen Rechnungskommissars Intax S.A. mit sofortiger Wirkung.
2. Die LUDWIG Consult S.à r.l., 31, Op der Heckmill, L-6783 Grevenmacher, wird ab sofort zum neuen Rechnungskommissar ernannt.

Weitere Beschlüsse wurden nicht gefasst.

Wasserbillig, den 27. November 2009.

Unterschrift / Unterschrift
Aktionär / Aktionär

INTRO Retail & Media GmbH
Schloßweg 14, 91244 Reichenschwand
Aktionär
Unterschriften

Référence de publication: 2010011341/20.

(100004274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

ProLogis Italy VIII S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 78.785.

à rayer: Suite à un contrat daté du 23 décembre 2009 cinq cents (500) parts sociales détenues dans la Société par son actionnaire unique, càd, ProLogis Developments Holding Sàrl ont été transférées à ProLogis Management II Sàrl agissant pour le compte de ProLogis European Properties Fund II (the "Fund"), ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 34-38, Avenue de la Liberté. Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

à rayer: Suite à un contrat daté du 23 décembre 2009 cinq cents (500) parts sociales détenues dans la Société par son actionnaire unique, càd, ProLogis Management II Sàrl agissant pour le compte de ProLogis European Properties Fund II (the "Fund") ont été transférées à ProLogis European Holdings X Sàrl, ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 34-38, Avenue de la Liberté. Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

à rayer: Suite à un contrat daté du 23 décembre 2009 cinq cents (500) parts sociales détenues dans la Société par son actionnaire unique, càd, ProLogis European Holdings X Sàrl ont été transférées à ProLogis European Holdings XI Sàrl, ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 34-38, Avenue de la Liberté. Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

à ajouter: Suite à un contrat daté du 23 décembre 2009 cinq cents (500) parts sociales détenues dans la Société par son actionnaire unique, càd, ProLogis European Holdings XI Sàrl ont été transférées à ProLogis European Finance XI Sàrl, ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 34-38, Avenue de la Liberté. Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

A faire paraître dans l'Extrait:

Répartitions des parts sociales:

ProLogis European Finance XI Sarl	500 parts
Total	500 parts sociales

Le 23 décembre 2009.

ProLogis Directorship Sàrl
Gérant
Représenté par Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2010011105/34.

(100003685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

SK A.I., Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 132.830.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le 10 décembre 2009 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a reconduit les mandats de Pierre Etienne, Jerry Hilger et Frédéric Fasel jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2010.
2. L'Assemblée a reconduit le mandat de Deloitte S.A, Réviseur d'Entreprises, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2010.

Pour SK A.I.

Pictet Funds (Europe) S.A.

Christian Jeanrond / Christopher Misson

Référence de publication: 2010011486/17.

(100004223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Guadarrama Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 75.079.

EXTRAIT

Le Conseil d'Administration du 27 novembre 2009 a résolu:

- de coopter Madame Michèle Berger (3, Boulevard Royal à L-2449 Luxembourg) en remplacement de Monsieur Jerry Hilger (1, Boulevard Royal à L-2449 Luxembourg) à la fonction d'administrateur de la société, avec effet au 1^{er} décembre 2009, pour un terme venant à échéance à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de l'année 2010.

Le Conseil d'Administration du 30 novembre 2009 a résolu:

- d'accepter la démission de Monsieur Jerry Hilger (1, Boulevard Royal à L-2449 Luxembourg) à la fonction d'Administrateur délégué à la gestion journalière de la société, avec effet au 1^{er} décembre 2009.

Pour Guadarrama Sicav

Pictet Funds (Europe) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010011487/18.

(100004227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Compagnie Financière du Quinzième Siècle S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 70.200.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 8 janvier 2010 que:

Sont réélus, en qualité d'Administrateurs de la société, jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2014:

- Madame Mireille GEHLEN, demeurant professionnellement au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
- Monsieur Thierry JACOB, demeurant professionnellement au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
- Monsieur Marco THEODOLI, demeurant professionnellement au 21, Via Nassa, CH-6901 Lugano (Suisse).

Est réélu Commissaire aux comptes pour la même période:

- Monsieur Michele ROMERIO, demeurant professionnellement à Carabella, 26, CH-6582 Pianezzo (Suisse).

Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010011489/19.

(100004271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Hermitage Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 62.970.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société qui s'est tenue en date du 17 août 2009

Il a été décidé ce qui suit:

- Le Conseil d'Administration approuve la démission de Madame Sonia Still en sa qualité d'administrateur de la Société et décide de coopter en remplacement Mademoiselle Andreea Antonescu, avocat, demeurant professionnellement 10, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg.

- Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2015.

- Le Conseil d'Administration se compose donc comme suit:

Monsieur Serge Tabery, Monsieur Didier Schönberger et Mademoiselle Andreea Antonescu.

Extrait certifié conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010011488/18.

(100004253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

DZ Private Wealth Managementgesellschaft, Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 133.555.

—
Wir teilen mit, dass der Alleinige Aktionär die Mitglieder der Geschäftsleitung, d.h. die Herren:

Ralf Bringmann, Platz der Republik, D-60265 Frankfurt am Main;

Richard Manger, Münsterhof 12, CH-8001 Zürich;

Andreas Neugebauer, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen;

Dr. Frank Müller, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen;

mit Wirkung vom 1. Januar 2010 zu Mitgliedern des Verwaltungsrates der DZ Private Wealth Managementgesellschaft S.A. bestellt hat.

Die Bestellung gilt bis zur nächsten Generalversammlung die im Jahre 2010 stattfindet.

DZ BANK International S.A.

E. Spurk / B. Wagner

Référence de publication: 2010011468/17.

(100003952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Pol S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 51.887.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 7 décembre 2009

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles JACQUET, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Lux Konzern S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Lux Business Management S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. La société Benoy Kartheiser Management Sàrl, ayant son siège social au 47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg est renommée au poste de commissaire aux comptes de la société. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Luxembourg, le 7 décembre 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2010011451/19.

(100004126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

ARV Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 9.000,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 125.343.

—
EXTRAIT

Les résolutions suivantes ont été adoptées par les associés en date du 4 janvier 2010:

1. La démission de Monsieur James Peter Banfi, de son mandat de Gérant de catégorie B, a été acceptée;

2. A été nommé en tant que Gérant de catégorie B, avec effet immédiat et pour une durée illimitée:

Monsieur Peter Chape, né à Liverpool, Royaume-Uni, le 31 décembre 1972, résidant professionnellement au 1, Byrom Place, Spinningfields, Manchester M3 3HG Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010011445/18.

(100004034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

BAG Participations Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 93.398.

—
EXTRAIT

Les résolutions suivantes ont été adoptées par les associés en date du 4 janvier 2010:

1. La démission de Monsieur James Peter Banfi, de son mandat d'Administrateur de catégorie B, a été acceptée;

2. A été nommé en tant qu'Administrateur de catégorie B, avec effet immédiat et pour une durée illimitée:

Monsieur Peter Chape, né à Liverpool, Royaume-Uni, le 31 décembre 1972, résidant professionnellement au 1, Byrom Place, Spinningfields, Manchester M3 3HG Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010011446/18.

(100004044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

European Kyoto Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 135.872.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10 juillet 2008

En date du 10 juillet 2008, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- d'accepter la démission, avec effet au 10 juillet 2008, de Monsieur Andrei Marcu en qualité d'Administrateur

- de coopter, avec effet au 10 juillet 2008, Monsieur Patrick de Saint Aignan, 13, Seneca Trail, 10528 Harrison, USA, en qualité d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009, en remplacement de Monsieur Andrei Marcu, démissionnaire.

Luxembourg, le 7 janvier 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2010011455/17.

(100004277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

TIL Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 39.600,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 133.903.

In the year two thousand and nine, on the thirtieth day of November.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared for an extraordinary general meeting of the shareholders of TIL Holdings Luxembourg S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Registry under the number B 103.903 (the Meeting), incorporated pursuant to a notarial deed of Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederranven, Grand-Duchy of Luxembourg, on 16 November 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 2979, dated 21 December 2007. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended most recently on 20 December 2007 pursuant to a deed of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association N°919 on 14 April 2008:

1. Triode Investments Limited, a company incorporated under the laws of Ireland, having its registered office at Greenhills Road, Walkinstown, Dublin 12, Ireland,

hereby represented by Laetitia Vauchez, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Dublin, on 19 November 2009,

2. Leo Crawford, residing at 4 Ceanchor Road, Baily, Howth, Co. Dublin, Ireland,

hereby represented by Laetitia Vauchez, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Dublin, on 19 November 2009,

3. Barnwood LLC, a corporation incorporated under the laws of Georgia (United States of America), whose registered office is at Woodlawn Office Park, 601 Woodlawn Drive, Suite 320, Marietta, Georgia 30067-3506. Cob Couty, USA,.

hereby represented by Laetitia Vauchez, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Seychelles, on 19 November 2009,

4. John Clohisey, residing at 13 Brighton Vale, Monkstown, Co. Dublin, Ireland,

hereby represented by Laetitia Vauchez, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Dublin, on 19 November 2009,

5. Stichting Administratiekantoor TIL Holdings, a foundation (stichting) incorporated in the Netherlands whose registered office is at Atrium 7th floor, Strawinskylaan 3105, 1077 ZX Amsterdam, The Netherlands,

hereby represented by Laetitia Vauchez, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Amsterdam, on 25 November 2009,

all being together the shareholders of the Company (the Shareholders),

which proxies, after having been signed ne varietur by Laetitia Vauchez acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Shareholders, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

- that the Shareholders represent all of the issued and subscribed share capital of the Company which is set at EUR 39,600 (thirty-nine thousand six hundred Euro) represented by 61,800 (sixty-one thousand eight hundred) ordinary shares with a nominal value of EUR 0.40 each and 37,200 (thirty-seven thousand two hundred) A ordinary shares with a nominal value of EUR 0.40 each;

- that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices;
2. Decrease of the nominal value of the shares of the Company from EUR 0.40 to EUR 0.20 each;
3. Reclassification of a portion of the A ordinary shares of the Company into ordinary shares;
4. Subsequent amendment to articles 5 and 18 of the Company's articles of association (the Articles) in order to reflect the changes set out under items 2. and 3. above;
5. Amendment to article 6 of the Articles in order to organise the redemption of shares;
6. Approval of the redemption of 2,478 A ordinary shares in the Company and of 4,116 ordinary shares in the Company, for the aggregate amount of EUR 2,399,383;
7. Decrease of the share capital by an amount of EUR 1,318.80 (one thousand three hundred and eighteen Euro and eighty Euro cents) in order to bring the share capital from its amount of EUR 39,600 (thirty-nine thousand six hundred Euro) represented then by (i) 160,800 (one hundred and sixty thousand eight hundred) ordinary shares with a nominal value of EUR 0.20 (twenty Euro cents) each, and (ii) 37,200 (thirty-seven thousand two hundred) A ordinary shares with

a nominal value of EUR 0.20 each (twenty Euro cents) to EUR 38,281.20 (thirty-eight thousand two hundred and eighty-one Euro and twenty Euro cents) by way of cancellation of 2,478 (two thousand four hundred and seventy-eight) A ordinary shares in the Company with a par value of EUR 0.20 (twenty Euro cents) each and 4,116 (four thousand one hundred and sixteen) ordinary shares in the Company with a par value of EUR 0.20 (twenty Euro cents) each redeemed under item 6.;

8. Subsequent amendment to article 5 of the Articles in order to reflect the change set out under item 7. above;
9. Delegation of authority in order to amend the share register of the Company to reflect the above resolutions; and
10. Miscellaneous.

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the Shareholders represented at the Meeting considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been made available to them in advance of the Meeting.

Second resolution

The Shareholders resolve to decrease the nominal value of all the shares of the Company from EUR 0.40 to EUR 0.20 each.

The Shareholders note that following the decrease of the nominal value of the shares the Company's share capital remains at EUR 39,600 (thirty-nine thousand six hundred Euro) but is now represented by 123,600 (one hundred and twenty-three thousand six hundred) ordinary shares with a nominal value of EUR 0.20 each and 74,400 (seventy-four thousand four hundred) A ordinary shares with a nominal value of EUR 0.20 each.

Third resolution

The Shareholders resolve to reclassify a portion of the "A ordinary shares" as referred to in the Articles into ordinary shares and the remaining part as A ordinary shares. In consequence to this reclassification, there will still be two classes of shares in the share capital of the Company which will be held as follows:

- Triode Investments Limited	118,800 ordinary shares
- Stichting Administratiekantoor TIL Holdings	4,800 ordinary shares
- Leo Crawford	13,778 ordinary shares and 13,778 A ordinary shares
- John Clohisey	12,400 ordinary shares and 12,400 A ordinary shares
- BARNWOOD LLC	11,022 ordinary shares and 11,022 A ordinary shares

Fourth resolution

The Shareholders resolve to amend article 5 and article 18 of the Articles in order to reflect the above resolutions, they shall read henceforth as follows:

" **Art. 5. Capital.** The capital of the Company is set at EUR 39,600 (thirty-nine thousand six hundred Euro) represented by (i) 160,800 (one hundred and sixty thousand eight hundred), ordinary shares with a nominal value of EUR 0.20 (the Ordinary Shares), and (ii) 37,200 (thirty-seven thousand two hundred) A ordinary shares with a nominal value of EUR 0.20 each (the A Ordinary Shares). Unless otherwise stated, "shares" shall in these Articles refer to "Ordinary Shares", and "A Ordinary Shares" ."

" **Art. 18. Winding-up - Liquidation.** The general meeting of partners at the majority vote determined by the Law, or the sole partner (as the case may be) may decide the dissolution and the liquidation of the Company as well as the terms thereof.

The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of partners or the sole partner (as the case may be) which will specify their powers and determine their remuneration.

To the extent proceeds shall be available, a liquidation payment of nine hundred and sixty-seven seven four one nine three Euro (EUR 967.74193) shall by priority to the holder of Ordinary Shares be paid to the holders of A Ordinary Shares per A Ordinary Shares outstanding. The distribution of such priority liquidation payment shall be made rateably on a share for share basis between the holders of the A Ordinary Shares.

The shares shall dispose of equal voting and economic rights save as that preferential liquidation right set out in article 18 hereof which shall vest in the A Ordinary Shares.

After the payment of the priority liquidation payment, the holders of shares shall share rateably in a share for share basis by receiving liquidation proceeds."

Fifth resolution

The Shareholders resolve to amend article 6 of the Articles in order to organise any further redemption of shares by the Company, which shall read henceforth as follows:

" Art. 6. Shares.

6.1 Each share of the Company confers an identical voting right and each partner has voting rights commensurate to his share holding.

6.2 The shares are freely transferable among the partners.

6.3 Shares may not be transferred to non-partners unless partners representing at least three-quarter of the share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

6.4 Furthermore it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the Law.

6.5 The shares are indivisible with regard to the Company, which admits only one owner per share.

6.6 The Company may:

(i) issue any shares of the Company which are to be redeemed or are liable to be redeemed at the option of the Company or the partners on such terms and in such manner as may be determined by a resolution of the general meeting of the partners adopted in the same manner required for amendment of the Articles.

(ii) redeem and cancel any of its own shares (including any redeemable shares).

6.7 The A Ordinary Shares shall be redeemable by the Company in accordance with these Articles, the Law and any shareholders agreement entered into by and between the Company and its partners.

6.8 The Company's shares shall be redeemed as provided for by any shareholders agreement entered into by and between the Company and its partners, and unless otherwise provided in any shareholders agreement on a pro rata basis as between the partners.

6.9 The Ordinary Shares will be redeemed at par value (plus all accrued and unpaid dividends). The A Ordinary Shares will be redeemed at par value and a premium of EUR 967.74193 per A Ordinary Shares (plus all accrued and unpaid dividends).

6.10 Shares shall be transferable subject to the restrictions and contractual limitations set out in contract entered between the partners and the Company. The Company shall not register any transfer of shares unless required by the terms of any contract entered between the partners and the Company."

Sixth resolution

After having noted that the Company has sufficient available funds to do so, the Shareholders resolve to approve the redemption by the Company of

(i) 4,116 ordinary shares in the Company divided in 3,956 ordinary shares held by Triode Investments Limited, and 160 ordinary shares held by Stichting Administratiekantoor TIL Holdings; and

(ii) 2,478 A ordinary shares divided in 826 A ordinary shares held by Barnwood LLC, 826 A ordinary shares held by Leo Crawford and 826 A ordinary shares held by John Clohisey,

all together the Redeemed Shares for an aggregate amount of EUR 2,399,383.

Seventh resolution

The Shareholders resolve to cancel hereby the Redeemed Shares. Subsequently, the subscribed capital is reduced by an amount of EUR 1,318.80 (one thousand three hundred and eighteen Euro and eighty Euro cents) and is brought from its current amount of EUR 39,600 (thirty-nine thousand six hundred Euro) represented by 160,800 (one hundred and sixty thousand eight hundred) ordinary shares with a nominal value of EUR 0.20 each, and (ii) 37,200 (thirty-seven thousand two hundred) A ordinary shares with a nominal value of EUR 0.20 each, to an amount of EUR 38,281.20 (thirty-eight thousand two hundred and eighty-one Euro and twenty Euro cents) represented by 156,684 (one hundred and fifty-six thousand six hundred and eighty-four) ordinary shares with a nominal value of EUR 0.20 each, and (ii) 34,722 (thirty-four thousand seven hundred and twenty-two) A ordinary shares with a nominal value of EUR 0.20 each.

The Shareholders note that following the redemption and the cancellation of the Redeemed Shares the share holding of the Company is as follow:

- Triode Investments Limited	114,844 ordinary shares
- Stichting Administratiekantoor TIL Holdings	4,640 ordinary shares
- Leo Crawford	13,778 ordinary shares
- John Clohisey	12,400 ordinary shares
- BARNWOOD LLC	11,022 ordinary shares
	and 10,196 A ordinary shares

Eighth resolution

The Shareholders resolve to amend article 5 of the Articles in order to reflect the above resolution, it shall read henceforth as follows:

" **Art. 5. Capital.** The capital of the Company is set at EUR 38,281.20 (thirty-eight thousand two hundred and eighty-one Euro and twenty Euro cents) represented by 156,684 (one hundred and fifty-six thousand six hundred and eighty-four) ordinary shares with a nominal value of EUR 0.20 each (the Ordinary Shares), and (ii) 34,722 (thirty-four thousand seven hundred and twenty-two) A ordinary shares with a nominal value of EUR 0.20 each (the A Ordinary Shares). Unless otherwise stated, "shares" shall in these Articles refer to "Ordinary Shares", and "A Ordinary Shares" . "

Ninth resolution

The Shareholders resolve to amend the share register of the Company in order to reflect the above resolutions and with power and authority given to any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg (i) to proceed on behalf of the Company to the registration of the new value of and the reclassification and redenomination of the Company's shares and of the decrease of share capital in the share register of the Company, (ii) to see on behalf of the Company to any formalities necessary and useful in connection with the implementation of the above resolutions (including but not limited to the redemption of shares).

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1.300.- (one thousand three hundred).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française de ce qui précède

L'an deux mille neuf, le trente novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

Ont comparu pour l'assemblée générale extraordinaire des associés de TIL Holdings Luxembourg S.à r.l. (la Société), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103.903 (l'Assemblée), constituée le 16 novembre 2007 suivant un acte de Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven au Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N°2979 en date du 21 décembre 2007. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 20 décembre 2007 en vertu d'un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N°919 en date du 14 avril 2008:

1. Triode Investments Limited, une société constituée selon le droit d'Irlande, ayant son siège social à Greenhills Road, Walkinstown, Dublin 12, Irlande,

ici représentée par Laetitia Vauchez, avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Dubin, le 19 novembre 2009,

2. Leo Crawford, demeurant 4 Ceanchor Road, Baily, Howth, Co. Dublin Irlande,

ici représentée par Laetitia Vauchez, avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Dubin, le 19 novembre 2009,

3. Barnwood LLC, une société constituée selon le droit de Georgie (Etats Unis), ayant son siège social au Woodlawn Office Park, 601 Woodlawn Drive, Suite 320, Marietta, Georgia 30067-3506. Cob Couty, USA,.

ici représentée par Laetitia Vauchez, avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée aux Seychelles, le 19 novembre 2009,

4. John Clohisey, demeurant 13 Brighton Vale, Monkstown, Co. Dublin, Irlande,

ici représentée par Laetitia Vauchez, avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Dubin, le 19 novembre 2009,

5. Stichting Administratiekantoor TIL Holdings, une société (stichting) consituée en Hollande ayant son siège social à Atrium 7th floor, Strawinskyiaan 3105, 1077 ZX Amsterdam, Pays-Bas,

ici représentée par Laetitia Vauchez, avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Amsterdam, le 25 novembre 2009,

tous constituant ensemble les associés de la Société (les Associés).

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par Laetitia Vauchez agissant au nom des parties comparantes et par le notaire instrumentant, demeureront annexées au présent acte pour être enregistrées ensemble avec celui-ci auprès des autorités compétentes.

Les Associés, tels que représentés ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que les Associés représentent la totalité du capital social émis et souscrit de la Société qui est fixé à EUR 39.600 (trente neuf mille six cents Euros), divisé en 61.800 (soixante-et-un mille huit cents) parts sociales ordinaires ayant chacune une valeur nominale de EUR 0,40 (quarante centimes d'Euro) et 37.200 (trente-sept mille deux cents) parts sociales ordinaires A ayant chacune une valeur nominale de EUR 0,40 (quarante centimes d'Euro);

- que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;
2. Réduction de la valeur nominale des parts sociales de la Société de EUR 0,40 à EUR 0,20 chacune;
3. Reclassification d'une portion des parts sociales ordinaires A de la Société en parts sociales ordinaires;
4. Modification consécutive des articles 5 et 18 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter les changements indiqués aux points 2. et 3. ci-dessus;
5. Modification de l'article 6 des Statuts afin d'organiser le rachat de parts sociales;
6. Approbation du rachat de 2.478 parts sociales ordinaires A dans la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,20 chacune et de 4.116 parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de EUR 0,20 chacune, pour un montant total de EUR 2.399.383;
7. Réduction du capital social d'un montant de EUR 1.318,80 (mille trois cent dix-huit Euros et quatre-vingt centimes) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 39.600 (trente neuf mille six cents Euros) représenté par (i) 160.800 (cent soixante mille huit cents) parts sociales ordinaires ayant chacune une valeur nominale de EUR 0,20 (vingt centimes d'Euro), et (ii) 37.200 (trente-sept mille deux cents) parts sociales ordinaires A ayant chacune une valeur nominale de EUR 0,20 (vingt centimes d'Euro) à un montant de EUR 38.281,20 (trente-huit mille deux cent quatre-vingt-un Euros et vingt centimes) par le biais de l'annulation de 2.478 (deux mille quatre cent soixante-dix-huit) parts sociales ordinaires A de la Société ayant chacune une valeur nominale de EUR 0,20 (vingt centimes d'Euro) et de 4.116 (quatre mille cent seize) parts sociales ordinaires de la Société ayant chacune une valeur nominale de EUR 0,20 (vingt centimes d'Euro), toutes rachetées selon le point 6. ci-dessus;
8. Modification consécutive de l'article 5 des Statuts afin d'y refléter les modifications mentionnées au point 7. ci-dessus;
9. Délégation de pouvoir et autorité afin de modifier le registre de parts sociales de la Société pour y refléter les résolutions ci-dessus, et
10. Divers.

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Associés représentés à l'Assemblée se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué avant l'Assemblée.

Deuxième résolution

Les Associés décident de réduire la valeur nominale de toutes les parts sociales de la Société de EUR 0,40 à EUR 0,20 chacune.

Les Associés prennent acte que suite à cette réduction de la valeur nominale des parts sociales, le capital social de la Société reste établi à EUR 39.600 (trente neuf mille six cents Euros), mais est dès lors représenté par 123.600 (cent vingt trois mille six cents) parts sociales ordinaires avec une valeur nominale de EUR 0,20 chacune et 74.400 (soixante quatorze mille quatre cents) parts sociales ordinaires A avec une valeur nominale de EUR 0,20 chacune.

Troisième résolution

Les Associés décident de re-classifier les "parts sociales ordinaires A" mentionnées dans les Statuts en deux différentes classes de parts sociales: les "parts sociales ordinaires" et les "parts sociales ordinaires A". En conséquence de ce qui précède, le capital social de la Société sera toujours représenté par deux classes de parts sociales qui seront détenues comme suit:

- | | |
|---|---|
| - Triode Investments Limited | 118.800 parts sociales ordinaires |
| - Stichting Administratiekantoor TIL Holdings | 4.800 parts sociales ordinaires |
| - Leo Crawford | 13.778 parts sociales ordinaires A |
| - John Clohisey | 12.400 parts sociales ordinaires
et 12.400 parts sociales ordinaires A |
| - Barnwood LLC | 11.022 parts sociales ordinaires
et 11.022 parts sociales ordinaires A |

Quatrième résolution

Les Associés décident de modifier les articles 5 et 18 des Statuts afin d'y refléter les résolutions ci-dessus, de sorte qu'ils auront désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital.** Le capital de la Société est fixé à EUR 39.600 (trente-neuf mille six cents Euros) représenté par (i) 160.800 (cent soixante mille huit cents) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 0,20 chacune, et (ii) 37.200 (trente sept mille deux cents) parts sociales ordinaires A ayant une valeur nominale de EUR 0,20 chacune (les Parts Sociales Ordinaires A). Sauf disposition contraire, le terme de "parts sociales" renvoie dans les présents Statuts à la fois aux "Parts Sociales Ordinaires" et aux "Parts Sociales Ordinaires A". "

Art. 18. Dissolution - Liquidation. L'assemblée générale des associés, statuant à la majorité des voix telle que fixée par la Loi, ou le cas échéant l'associé unique peut décider la dissolution ou la liquidation de la Société ainsi que les termes et conditions de celle-ci.

La liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des associés ou l'associé unique, le cas échéant, qui détermine leurs pouvoirs et rémunérations.

Dans la mesure où un boni de liquidation est disponible, un boni de liquidation de EUR 967,74193 (neuf cent soixante-sept Euro et soixante- quatorze mille cent quatre-vingt treize centimes) par Part Sociale Ordinaire A restantes sera accordé aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires A, en priorité par rapport aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires. La distribution d'un tel boni prioritaire de liquidation sera réalisée proportionnellement sur une base "part par part" entre les détenteurs des Parts Sociales Ordinaires A.

Les parts sociales disposent de droits de vote et de droits économiques égaux à l'exception du droit au boni préférentiel de liquidation mentionné à l'article 18 des Statuts et attribué aux Parts Sociales Ordinaires A.

Après la réalisation du paiement prioritaire de liquidation, les détenteurs de parts sociales partageront proportionnellement sur une base "part par part" le boni de liquidation."

Cinquième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 6 des Statuts afin d'organiser le rachat de parts sociales par la Société, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6. Parts sociales.** "

6.1 Chaque part sociale de la Société confère un droit de vote identique et chaque associé dispose de droits de vote proportionnels à sa participation au capital social.

6.2 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

6.3 Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée sans l'agrément donné par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social réunis en assemblée générale.

6.4 En outre, les dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales s'appliqueront.

6.5 Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

6.6. La Société pourra:

(i) émettre toutes parts rachetables ou susceptibles d'être rachetables de la Société, à la discrétion de la Société ou des associés, selon les modalités et la manière déterminées par une résolution de l'assemblée générale des associés adoptée comme en matière de modification des Statuts.

(ii) racheter et annuler ses propres parts sociales (y inclus toutes les parts sociales rachetables).

6.7. Les Parts Sociales Ordinaires A pourront être rachetées par la Société conformément aux présents Statuts, à la Loi et à tout pacte d'associés conclu entre la Société et ses associés.

6.8. Les parts sociales de la Société seront rachetées en accord avec tout pacte d'associés conclu entre la Société et ses associés, et sauf toutes clauses contraires dans tout pacte d'associés, sur une base proportionnelle entre les associés.

6.9 Les Parts Sociales Ordinaires doivent être rachetées à leur valeur nominale (plus tout arriéré de dividendes restés impayés). Les Parts Sociales Ordinaires A doivent être rachetées à leur valeur nominales (plus tout arriéré de dividendes restés impayés) plus une prime d'émission de EUR 967,74193 (neuf cent soixante-sept virgule sept quatre un neuf trois Euros) par Part Sociales Ordinaires A .

6.10. Les parts sociales sont cessibles sous réserve des restrictions et limites contractuelles indiquées dans les pactes conclus entre les associés et la Société. La Société ne procédera pas à l'enregistrement de transferts de parts sociales à moins que ceci ne soit exigé en vertu des modalités d'un contrat conclu entre les associés et la Société."

Sixième résolution

Après s'être assurés que la Société dispose des fonds nécessaires, les Associés ont décidé d'approuver le rachat par la Société de

(i) 4.116 Parts Sociales Ordinaires de la Société, dont 3.956 Parts Sociales Ordinaires détenues par Triode Investments Limited, et 160 Parts Sociales Ordinaires détenues par Stichting Administratiekantoor TIL Holdings; et

(ii) 2.478 Parts Sociales Ordinaires A, dont 826 Parts Sociales Ordinaires A détenues par Barnwood LLC, 826 Parts Sociales Ordinaires A détenues par Leo Crawford et 826 Parts Sociales Ordinaires A détenues par John Clohisey, formant ensemble les Parts Rachetées pour un montant total de EUR 2.399.383.

Septième résolution

Les Associés décident d'annuler les Parts Rachetées. Par conséquent, le capital social souscrit est réduit d'un montant de EUR 1.318,80 (mille trois cent dix-huit Euros et quatre-vingt centimes) et est porté de son montant actuel de EUR 39.600 (trente-neuf mille six cents Euros) divisé en (i) 160.800 (cent soixante mille huit cents) parts sociales ordinaires ayant chacune une valeur nominale de EUR 0,20 (vingt centimes d'Euro) et (ii) 37.200 (trente-sept mille deux cents) parts sociales ordinaires A ayant chacune une valeur nominale de EUR 0,20 (vingt centimes d'Euro), à un montant de EUR 38.281,20 (trente-huit mille deux cent quatre-vingt-un Euros et vingt centimes) représenté par (i) 156.684 (cent cinquante-six mille six cent quatre-vingt-quatre) parts sociales ordinaires ayant chacune une valeur nominale de EUR 0,20 (vingt centimes d'Euro), et (ii) 34.722 (trente-quatre mille sept cent vingt-deux) parts sociales ordinaires A ayant chacune une valeur nominale de EUR 0,20 (vingt centimes d'Euro).

Les Associés prennent acte qu'en conséquence du rachat et de l'annulation des Parts Rachetées, l'actionnariat de la Société se compose comme suit:

- Triode Investments Limited	114.844 parts sociales ordinaires
- Stichting Administratiekantoor TIL Holdings	4.640 parts sociales ordinaires
- M. Leo Crawford	13.778 parts sociales ordinaires et 12.952 parts sociales ordinaires A
- M. John Clohisey	12.400 parts sociales ordinaires et 11.574 parts sociales ordinaires A
- BARNWOOD LLC	11.022 parts sociales ordinaires et 10.196 parts sociales ordinaires A

Huitième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 5 des Statuts afin d'y refléter la résolution ci-dessus, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital social.** Le capital social de la Société est établi à EUR 38.281,20 (trente-huit mille deux cent quatre-vingt-un Euros et vingt centimes) représenté par 156.684 (cent cinquante-six mille six cent quatre-vingt-quatre) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 0,20 chacune (les Parts Sociales Ordinaires), et (ii) 34.722 (trente-quatre mille sept cent vingt-deux) parts sociales ordinaires A ayant une valeur nominale de EUR 0,20 chacune (les Parts Sociales Ordinaires A). Sauf disposition contraire, le terme "Parts" dans les présents Statuts se réfèrera aux "Parts Sociales Ordinaires" et aux "Parts Sociales Ordinaires A"."

Neuvième résolution

Les Associés décident de modifier le registre de parts sociales de la Société afin d'y refléter les résolutions ci-dessus, et accordent autorité et pouvoir à tout avocat ou employé d'Allen and Overy Luxembourg pour (i) procéder au nom et pour le compte de la Société à l'inscription de la nouvelle valeur nominale, de la reclassification, de la redénomination des parts sociales et de la réduction du capital social dans le registre des parts sociales de la Société, (ii) accomplir au nom et pour le compte de la Société toutes les formalités nécessaires et utiles concernant la mise en oeuvre des résolutions ci-dessus (incluant mais pas limitativement le rachat de parts sociales).

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à EUR 1.300.- (mille trois cents euros).

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la requête de ces mêmes parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: L. VAUCHEZ et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 décembre 2009. Relation: LAC/2009/52361. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR COPIE CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2010011963/382.

(100004779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

Socostramo International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 130.094.

Suite au transfert de siège de la société SOCOSTRAMO INTERNATIONAL S.A., avec prise d'effet au 28 janvier 2008, il est porté à la connaissance de tous que l'adresse professionnelle de Madame Nathalie Mager et de Madame Tonini-Di Vito Helena, agissant en tant qu'administrateurs, a été modifiée et se situe à compter de cette date au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Le Conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

- Madame Helena Tonini-Di Vito, employée privée, demeurant professionnellement au 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg, administrateur,

- Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant professionnellement au 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg, administrateur,

- Monsieur Pierfrancesco Ambrogio, employé privé, demeurant professionnellement au 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg, administrateur.

Luxembourg, le 30 décembre 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010011357/22.

(100004026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Tagus Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 129.951.

Ayant constaté et accepté la démission présentée par Monsieur Martin Towns avec effet au 20 novembre 2009, l'Assemblée Unique a décidé de nommer en remplacement comme gérant A avec effet au 20 novembre 2009 et pour une durée indéterminée Monsieur Steven Edward Oliver, né le 18 octobre 1972 à Luton, Royaume-Uni, résident professionnellement au 10, Exchange Square, Primrose Street, GB-EC2A 2BY, Londres, Royaume-Uni.

De telle sorte que le conseil de gérance se présente désormais comme suit:

Gérant A:

- Monsieur Steven Edward Oliver, né le 18 octobre 1972 à Luton, Royaume-Uni ayant son adresse professionnelle au 10, Exchange Square, Primrose Street, Londres, GB-EC2A2BY, Royaume-Uni;

- Monsieur Anthony Robert Buckley, né le 11 août 1971 à Christchurch, Nouvelle-Zélande, ayant son adresse professionnelle au 10, Exchange Square, Primrose Street, Londres, GB-EC2A2BY, Royaume-Uni;

Gérant B:

- Monsieur Frank W.J.J. Welman, né le 21 septembre 1963 à Heerlen, Pays-Bas ayant son adresse professionnelle au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

- Monsieur Wim Rits, né le 14 juin 1970 à Merksem, Belgique ayant son adresse professionnelle au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

- Monsieur Marco Weijermans, né le 26 août 1970 à La Hague, Pays-Bas ayant son adresse professionnelle au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Tagus Properties S.à r.l.

Wim Rits

Gérant B

Référence de publication: 2010011088/29.

(100003178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

EuroPRISA Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 110.847.

Lors d'une assemblée générale, en date du 5 novembre 2009, les associés de la société 'EuroPRISA Management Company S.A.' ont pris les résolutions suivantes:

- Approbation de la démission de David Nelson Bradford en date du 9 octobre 2009;
- Élection d'Alexandra Dimitrijevic, ayant son adresse professionnelle au 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, comme administrateur de la société pour une durée indéterminée avec effet au 9 octobre 2009;
- Élection de Benjamin Penaliggon, ayant son adresse professionnelle au Grand Buildings, 1-3, Strand, Londres WC2N 5HR, Royaume-Uni, comme administrateur de la société pour une durée indéterminée avec effet au 9 octobre 2009.

Désormais, le conseil de gérance est composé comme suit pour une durée indéterminée:

- Alexandra Dimitrijevic
- Max Florian Kreuter
- Oliver May
- Benjamin Penaliggon

Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Signature

Référence de publication: 2010011370/22.

(100004355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

B.V. Feldrien Investments, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.261.525,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 118.870.

Suite aux résolutions écrites prises par l'associé unique le 23 décembre 2009, il a été décidé de nommer en tant que nouveau gérant avec effet immédiat et pour une durée illimitée, M. Paul van Baarle, né le 15 septembre 1958 à Rotterdam (Pays-Bas), demeurant professionnellement 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2010.

Pour la société

Polyxeni Kotoula / Jorge Pérez Lozano

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2010011366/16.

(100004275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Promimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 45.159.

Extrait du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 15 octobre 2009

3^{ème} Résolution:

Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Christophe BLONDEAU, Administrateur, demeurant professionnellement au 23 Val Fleuri L-1526 Luxembourg, Président du conseil d'administration jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

Pour Promimmo S.A.

Christophe BLONDEAU / Romain THILLENS

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010011191/15.

(100003165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Ecoteam-Lux, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 55.561.

—
*Convention
de cession d'actions*

Ronald Harris, né le 11/12/1947 à Etterbeek,
demeurant à B-1200 Bruxelles, Avenue Slegers, 137
ci-après dénommée "le cédant",

Propriétaire de 500 actions (soit 100%) de la société "ECOTEAM-LUX S.à.R.L.", immatriculée au RCS Luxembourg, sous le numéro B 55.561, ayant son siège social à L-8211 Mamer, Route d'Arlon, 53

déclare par la présente céder à

Luc SMET, né le 24/08/1970 à Temse,

demeurant à B-9200 Baasrode, Bookmolenstraat, 212, dans son pouvoir de directeur de la société GPS European Ltd, registered with company number 6609338 and having as registered office Suite 9, Stowmarket Business Centre, Ernest Nunn Road, Stowmarket, Suffolk IP14 2ED

Ci après dénommée "le cessionnaire",

500 actions de la société "ECOTEAM-LUX S.à.R.L.", pour un total de 1 euro.

Le prix de la présente cession a été réglé par le cessionnaire ce jour.

Le 9/11/2009.

Pour GPS European / -

Luc Smet / Ronald Harris

Le cessionnaire / Le cédant

Référence de publication: 2010011375/26.

(100004037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

DHC Luxembourg IV S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.017.100,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 121.012.

—
In the year two thousand and nine, on the ninth day of the month of December.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of "DHC Luxembourg IV S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, incorporated on 13 October 2006 by deed of Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial") number 2314 of 12 December 2006. The articles of association of the Company were amended several times and for the last time on 15 January 2009 by deed of the undersigned notary published in the Mémorial number 424 of 26 February 2009.

The meeting was presided by Me Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Me Stéphanie Damien, maître en droit, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Me Sascha Nolte, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the proxyholders, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. Said list will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

As it appeared from said attendance list, all

- (a) five thousand and seventy seven (5,077) Class B Shares,
- (b) thirteen thousand six hundred seventy (13,670) Class H Shares,
- (c) fifteen thousand one hundred and twenty (15,120) Class K Shares,
- (d) six thousand seven hundred and twenty one (6,721) Class T Shares,
- (e) twenty four thousand eight hundred eighty seven (24,887) Class U Shares,
- (f) fourteen thousand seven hundred and nine (14,709) Class Z Shares, and
- (g) five hundred (500) Category X Shares,

being a total of eighty thousand six hundred eighty and four (80,684) shares in issue in the Company were represented at the general meeting and the shareholders of the Company declared that they had prior knowledge of the agenda so that the meeting was validly constituted and able to validly decide on the item of the agenda.

2. The agenda of the meeting was as follows:

1. Split of Class T of the Company into Class TT and Class TS of shares and reclassification of all six thousand seven hundred and twenty one (6,721) Class T Shares in issue in the Company into two thousand eight hundred seven (2,807) Class TT Shares and three thousand nine hundred fourteen (3,914) Class TS Shares, each with a nominal value of twenty five Euro (€ 25) so that thereafter such shares are held by the holders as set forth below:

Shareholder	Number of Class TT Shares	Number of Class TS Shares
Doughty Hanson & Co IV Nominees One Limited	811	1,132
Doughty Hanson & Co IV Nominees Two Limited	876	1,220
Doughty Hanson & Co IV Nominees Three Limited	211	294
Doughty Hanson & Co IV Nominees Four Limited	756	1,054
Officers Nominees Limited	153	214
Total	2,807	3,914

2. Amendment of article 19 by (i) deleting the definition of "Tullamore Investment" and (ii) adding the following new definitions:

TT Investment means the investment by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise of series or class TT in Tullamore (and the underlying assets, subsidiaries and entities) relating to the investment in TV3

TS Investment means the investment by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise of series or class TS in Tullamore (and the underlying assets, subsidiaries and entities) relating to the investment in Setanta

3. Deciding to link the Class TT Shares to the TT Investment and the Class TS Shares to the TS Investment

4. Amendment of article 5 of the Company's articles of association to read as follows:

" Art. 5. Corporate Capital.

5.1 The Company has an issued and subscribed fully paid-up capital of two million seventeen thousand one hundred Euro (€ 2,017,100) divided into five thousand and seventy seven (5,077) Class B Shares, thirteen thousand six hundred seventy (13,670) Class H Shares, fifteen thousand one hundred and twenty (15,120) Class K Shares, two thousand eight hundred seven (2,807) Class TT Shares, three thousand nine hundred fourteen (3,914) Class TS Shares, twenty four thousand eight hundred eighty seven (24,887) Class U Shares, fourteen thousand seven hundred and nine (14,709) Class Z Shares and five hundred (500) Category X Shares, each with a nominal value of twenty five Euro (€ 25)."

5.2 The share capital may be increased by the issue of new shares upon resolution by the shareholders meeting. The new shares may be issued in the form of share classes.

Each Class of Shares shall be issued in connection with the acquisition or making by the Company of a specific investment directly or indirectly (each a "Specific Investment"). The subscription price paid to the Company upon the issuance of shares of a particular class (including for the avoidance of doubt any share premium) (the "Subscription Price"), net of all costs payable by the Company in connection with such issuance including, but not limited to, capital duty, notarial fees and publication costs ("Issuance Costs"), shall be invested directly or indirectly in one and the same Specific Investment.

Class B relates to the Balta Investment, Class H relates to the HellermannTyton Investment, Class K relates to the DH K Investment, Class M relates to the Moeller Investment, Class TT relates to the TT Investment, Class TS relates to the TS Investment, Class U relates to the UUTTAA Investment and Class Z relates to the DH Z Investment.

Category X is not related to a Specific Investment.

5.3 In relation to each Specific Investment, the Board of Directors will, in the internal accounts of the Company, establish a separate compartment of assets and liabilities of the Company in the following manner:

5.3.1 the Subscription Price of the relevant class of shares and the proceeds of any shareholder loans, certificates debt or other instruments convertible or not which may from time to time be granted to, or issued by, the Company by or to its shareholder(s) ("Instruments") in connection with the relevant Specific Investment, as well as assets acquired with such funds contributed to or borrowed by the Company, in each case shall be applied in the internal books of the Company to the compartment established for such Specific Investment;

5.3.2 any income or proceeds earned by the Company on, or any asset derived from, the assets allocated to a compartment shall be allocated to that compartment;

5.3.3 any liability, costs and expenses (including provisions) relating to assets allocated to a compartment or to any action taken in connection with a compartment or an asset of a particular compartment or in connection with the issuance of shares or other instruments of the particular class (such as Issuance Costs) as well as all administration expenses, tax

liabilities and other costs and expenses of the Company attributable to the relevant Specific Investment or the operation or administration of that compartment shall be allocated to that compartment;

5.3.4 in the case where any liability or expense of the Company cannot be considered as being attributable solely to a particular compartment, such liability or expense shall be allocated between all the existing compartments pro rata to the net assets of each compartment or pro rata to the relevant compartments to which the liability or expense relates;

5.3.5 any distributions or payments (including payments of the price payable by the Company for shares of the relevant class repurchased by it) made to shareholders in respect of a compartment shall reduce the net assets of that compartment;

5.3.6 The net assets of each compartment ("Net Assets") will be equal to the sum of the value of the Specific Investment of that compartment and all other assets attributable to that compartment in accordance with these articles less all the liabilities, costs and expenses allocated to that compartment in accordance with these Articles.

5.4 Any available share premium shall be distributable."

After the above has been approved, the following resolutions have been unanimously passed by the meeting:

First resolution

The meeting resolved to split Class T of the Company into Class TT and Class TS of shares and to reclassify of all six thousand seven hundred and twenty one (6,721) Class T Shares in issue in the Company into two thousand eight hundred seven (2,807) Class TT Shares and three thousand nine hundred fourteen (3,914) Class TS Shares, each with a nominal value of twenty five Euro (€ 25) so that thereafter such shares are held by the holders as set forth below:

Shareholder	Number of Class TT Sha- res	Number of Class TS Sha- res
Doughty Hanson & Co IV Nominees One Limited	811	1,132
Doughty Hanson & Co IV Nominees Two Limited	876	1,220
Doughty Hanson & Co IV Nominees Three Limited	211	294
Doughty Hanson & Co IV Nominees Four Limited	756	1,054
Officers Nominees Limited	153	214
Total	2,807	3,914

Second resolution

The meeting resolved to amend article 19 by (i) deleting the definition of "Tullamore Investment" and (ii) adding the following new definitions:

TT Investment	means the investment by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise of series or class TT in Tullamore (and the underlying assets, subsidiaries and entities) relating to the investment in TV3
TS Investment	means the investment by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise of series or class TS in Tullamore (and the underlying assets, subsidiaries and entities) relating to the investment in Setanta

Third resolution

The meeting resolved to link the Class TT Shares to the TT Investment and the Class TS Shares to the TS Investment.

Fourth resolution

The meeting resolved to amend article 5 of the Company's articles of association to as set forth in the agenda.

There being no further items on the agenda, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English acknowledges that, at the request of the parties hereto, this deed is drafted in English, followed by a French translation; at the request of the same parties, in case of divergences between the English and the French version, the English version shall prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day beforementioned.

After reading these minutes the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil neuf, le neuvième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire demeurant à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de "DHC Luxembourg IV S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, constituée le 13 octobre 2006 suivant acte de Me Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés

et Associations ("Mémorial") numéro 2314 du 12 décembre 2006. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 15 janvier 2009 suivant acte du notaire soussigné, publié au Mémorial numéro 424 du 26 février 2009.

L'assemblée a été présidée par Me Toinon Hoss, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président a nommé comme secrétaire Me Stéphanie Damien, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée a élu comme scrutateur Me Sascha Nolte, maître en droit, demeurant Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

1. Les associés représentés ainsi que le nombre de parts sociales détenues par chacun sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Il ressort de ladite liste de présence que toutes les

(a) cinq mille soixante-dix-sept (5.077) parts sociales de classe B,

(b) treize mille six cent soixante dix (13.670) parts sociales de classe H,

(c) quinze mille cent vingt (15.120) parts sociales de classe K,

(d) six mille sept cent vingt et une (6.721) parts sociales de classe T,

(e) vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-sept (24.887) parts sociales de classe U,

(f) quatorze mille sept cent neuf (14.709) parts sociales de classe Z, et

(g) cinq cents (500) parts sociales de catégorie X,

représentant un total de quatre-vingt mille six cent quatre-vingt-quatre (80.684) parts sociales en émission dans la Société étaient représentées à l'assemblée générale et les associés de la Société ont déclaré avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour de sorte que l'assemblée était valablement constituée et pouvait valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

5. Répartition de la classe T de la Société en classe TT et classe TS des parts sociales et reclassification de toutes les six mille sept cent vingt et une (6.721) parts sociales de classe T émises dans la Société en deux mille huit cent sept (2.807) parts sociales de classe TT et trois mille neuf cent quatorze (3.914) parts sociales de classe TS, chacune d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25), de sorte que ces parts sociales sont détenues par les associés comme suit:

Associé	Nombre de parts sociales de classe TT	Nombre de parts sociales de classe TS
Doughty Hanson & Co IV Nominees One Limited	811	1,132
Doughty Hanson & Co IV Nominees Two Limited	876	1,220
Doughty Hanson & Co IV Nominees Three Limited	211	294
Doughty Hanson & Co IV Nominees Four Limited	756	1.054
Officers Nominees Limited	153	214
Total	2.807	3.914

6. Modification de l'article 19 en (i) effaçant la définition de "Tullamore Investissement" et (ii) en ajoutant les deux nouvelles définitions suivantes:

TT Investissement signifie l'investissement par parts sociales, prêts, certificats (preferred equity certifiables) ou autres instruments, convertibles ou non ou autrement par des séries ou classe TT dans Tullamore (et les avoirs de base, filiales et entités) en relation avec l'investissement dans TV3

TS Investissement signifie l'investissement par parts sociales, prêts, certificats (preferred equity certificates) ou autres instruments, convertible ou non ou autrement par des séries ou classe TS dans Tullamore (et les avoirs de base, filiales et entités) en relation avec l'investissement dans Setanta

7. Décision de rallier les parts sociales de classe TT au TT Investissement et les parts sociales de classe TS au TS Investissement;

8. Modification de l'article 5 des statuts de la Société ayant la teneur comme suit:

" Art. 5. Capital social.

5.5 La Société a un capital social émis et entièrement libéré de deux millions dix-sept mille cent euros (€ 2.017.100) représenté par cinq mille soixante-dix-sept (5.077) Parts Sociales de Classe B, treize mille six cent soixante-dix (13.670) Parts Sociales de Classe H, quinze mille cent vingt (15.120) Parts Sociales de Classe K, deux mille huit cent sept (2.807) Parts Sociales de Classe TT, trois mille neuf cent quatorze (3.914) Parts Sociales de Classe TS, vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-sept (24.887) Parts Sociales de Classe U, quatorze mille sept-cent neuf (14.709) Parts Sociales de Classe Z et cinq cents (500) Parts Sociales de Catégorie X d'une valeur nominale de vingt-cinq (€ 25) Euros chacune.

5.6 Le capital social pourra être augmenté par une résolution prise par l'assemblée des associés. Les nouvelles Parts Sociales ainsi émises pourront être émises dans des classes de Parts Sociales.

L'émission de Parts Sociales dans chaque classe de Parts Sociales aura lieu en connexion avec l'acquisition ou la réalisation par la Société soit directement soit indirectement d'un investissement spécifique (chacun un "Investissement Spécifique"). Le prix de souscription reçu par la Société suite à l'émission de Parts Sociales d'une classe particulière (y compris et afin d'éviter tout doute, toute prime d'émission) (le "Prix de Souscription"), déduction faite de toute dépense due par la Société en rapport avec l'émission y compris, mais sans limitation au(x), droit d'apport, frais de notaire et dépenses de publicité (les "Coûts d'Emission"), sera investi directement ou indirectement dans un Investissement Spécifique unique.

La Classe B se rapporte à l'Investissement BALTA, la Classe H se rapporte à l'Investissement Hellermann Tyton, la Classe K se rapporte à l'Investissement DH K, la Classe M se rapporte à l'Investissement MOELLER, la Classe TT se rapporte au TT Investissement, la Classe TS se rapporte au TS Investissement, la Classe U se rapporte à l'Investissement UUTTAA et la Classe Z se rapporte à l'Investissement DHZ.

La catégorie Z ne se rapporte pas à un Instrument spécifique.

5.7 Le Conseil de Gérance de la Société devra établir dans les comptes internes de la Société pour chaque Investissement Spécifique un compartiment séparé contenant les avoirs et les dettes de la Société de la manière suivante:

5.7.1 le Prix de Souscription de la classe de Parts Sociales concernée ainsi que les fonds reçus en vertu de prêts d'associés, certificats de dette ou autres instruments, convertible ou non, octroyés, ou émis par, de temps à autre à la Société par, ou à, ses associés (les "Investissements") en connexion avec un Investissement Spécifique, ainsi que les avoirs acquis grâce aux fonds ainsi contribués ou empruntés par la Société, seront, dans tous les cas, affectés dans les comptes interne de la Société au compartiment établi pour cet Investissement Spécifique;

5.7.2 tout revenu ou bénéfice récolté par la Société en relation avec ou dérivé des avoirs faisant partie d'un compartiment seront affectés à ce compartiment;

5.7.3 toute dette, tous coûts et toutes dépenses (y compris des provisions) relatifs à des avoirs affectés à un compartiment ou à une action prise en relation avec un compartiment ou à un avoir d'un compartiment particulier ou en connexion avec l'émission de Parts Sociales ou autres investissements d'une classe particulière (par exemple les Coûts d'Emission) ainsi que toutes dépenses administratives, dettes fiscales et autres coûts et dépenses de la Société attribuables à un Investissement Spécifique ou à l'opération ou l'administration de ce compartiment seront affectés à ce compartiment;

5.7.4 au cas où une dette ou dépense de la Société ne pourrait être considérée comme uniquement attribuable à un compartiment particulier, cette dette ou dépense sera affectée à tous les compartiments existants au pro rata des avoirs nets de chaque compartiment ou au pro rata de tous les compartiments pertinents auxquels la dette ou la dépense se rapporte;

5.7.5 toutes distributions ou paiements (y compris le prix de rachat due par la Société en cas de rachat par la Société des Parts Sociales d'une classe particulière) faits aux associés en relation avec un compartiment seront portés en déduction des avoirs nets de ce compartiment;

5.7.6 Les avoirs nets de chaque compartiment (les "Avoirs Nets") seront égaux à la somme de la valeur de chaque Investissement Spécifique de ce compartiment et de tous les autres avoirs attribuables à ce compartiment conformément aux présents statuts moins toutes dettes, coûts, et dépenses affectés à ce compartiment conformément aux présents statuts.

5.8 Toute prime d'émission disponible sera distribuable."

Après approbation de ce qui précède, les résolutions suivantes ont été passées à l'unanimité par l'assemblée:

Première résolution

L'assemblée a décidé de répartir la classe T de la Société en classe TT et classe TS des parts sociales et de reclassifier toutes les six mille sept cent vingt et une (6.721) parts sociales de classe T émises dans la Société en deux mille huit cent sept (2.807) parts sociales de classe TT et trois mille neuf cent quatorze (3.914) parts sociales de classe TS, chacune d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25), de sorte que ces parts sociales sont détenues par les associés comme suit:

Associé	Nombre de parts sociales de classe TT	Nombre de parts sociales de classe TS
Doughty Hanson & Co IV Nominees One Limited	811	1.132
Doughty Hanson & Co IV Nominees Two Limited	876	1.220
Doughty Hanson & Co IV Nominees Three Limited	211	294
Doughty Hanson & Co IV Nominees Four Limited	756	1.054
Officers Nominees Limited	153	214
Total	2.807	3.914

Deuxième résolution

L'assemblée a décidé de modifier l'article 19 en (i) effaçant la définition de "Tullamore Investissement" et (ii) en ajoutant les deux nouvelles définitions suivantes:

- TT Investissement signifie l'investissement par parts sociales, prêts, certificats (preferred equity certificates) ou autres instruments, convertibles ou non ou autrement par des séries ou classe TT dans Tullamore (et les avoirs de base, filiales et entités) en relation avec l'investissement dans TV3
- TS Investissement signifie l'investissement par parts sociales, prêts, certificats (preferred equity certificates) ou autres instruments, convertible ou non ou autrement par des séries ou classe TS dans Tullamore (et les avoirs de base, filiales et entités) en relation avec l'investissement dans Setanta

Troisième résolution

L'assemblée a décidé de rallier les parts sociales de classe TT au TT Investissement et les parts sociales de classe TS au TS Investissement.

Quatrième résolution

L'assemblée a décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société de la manière exposée à l'ordre du jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Le notaire soussignant, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande des parties comparantes, ce procès-verbal est rédigé en anglais suivi par une traduction française, à la demande des mêmes parties comparantes en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu ce procès-verbal, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: T. HOSS, S. DAMIEN, S. NOLTE et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 18 décembre 2009. Relation: LAC/2009/55271. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Henri Hellinckx.

Référence de publication: 2010012109/274.

(100004960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

Nexum, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-8070 Bertrange, 31, Zone d'Activités Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 108.369.

—
EXTRAIT

Les administrateurs de NEXUM SICAV-FIS ont désigné Monsieur Carl-Fredrik Eric HÖGSTEDT, domicilié à 40, Kommandörsgatan, SE-11458 Stockholm (Suède), en qualité d'administrateur, avec effet au 24 août 2009. Il terminera le mandat de Monsieur Pontus BARRNÉ. Son élection sera définitive lors de la prochaine Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2010.

Fait à Bertrange, le 29 décembre 2009.

Pour le compte de NEXUM SICAV-FIS

Citibank International plc (Luxembourg Branch)

Emilie Ramponi

Référence de publication: 2010011377/16.

(100004056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Impelux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6195 Imbringen, 1, Cité Beaulieu.

R.C.S. Luxembourg B 93.687.

—
In the year two thousand and nine, on the tenth of December.

Before Us Me Jean SECKLER, notary residing at Junglinster, (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned;

is held an extraordinary general meeting of the shareholders of the private limited liability company "IMPEXLUX S.à r.l.", established and having its registered office in L-6195 Imbringen, 1, Cité Beaulieu, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 93687, (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on the 16th of May 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 640 of the 12th of June 2003.

The meeting is presided by Ms. Monique GOERES, private employee, residing professionally in L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr. Christian DOSTERT, private employee, residing professionally in L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state the following:

A) That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Increase of the Company's capital to the extent of 12,500.-EUR so as to raise it from its present amount of 12,500.- EUR to 25,000.- EUR.

2. Issue of 100 new shares with a par value of 125.- EUR each, having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the extraordinary general meeting resolving on the proposed capital increase.

3. Waiver of their preferential subscription right by the actual shareholders Mrs. Liubov GLADKOVA, company manager, residing in L-6195 Imbringen, 1, Cité Beaulieu, and Mr. Yuri GLADKOV, company manager, residing in L-6195 Imbringen, 1, Cité Beaulieu.

4. Acceptance of the subscription for these new shares by Mr. Alexey TRUSHIN, company manager, born in Moscow (Russian Federation), on the 26th of January 1970, residing in RU-115408 Moscow, Borisovskie Prudy str. 38, apt. 118, and acceptance of the full payment in for such new shares by a contribution in cash.

5. Amendment of article 6 of the articles of association.

6. Change of the Company's purpose in order to give article 2 of the bylaws the following wording:

" **Art. 2.** The corporate purpose is:

- a) the economic advise, and
- b) the execution of all commercial transactions, in accordance with dispositions of the law of July 9th 2004, concerning the right of domicile.

Within the limits of its activity, the Company can grant mortgage, contract loans, with or without guarantee, and stand security for other persons or companies, within the limits of the concerning legal dispositions.

The Company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote its development or extension."

7. Restructuring of the Company's management.

8. Miscellaneous.

B) That the shareholders, present or represented, as well as the number of their shares held by them, are shown on an attendance list; this attendance list is signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the members of the board of the meeting and the officiating notary.

C) That the proxies of the represented shareholders, signed "ne varietur" by the members of the board of the meeting and the officiating notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

D) That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and that all the shareholders, present or represented, declare having had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting and waiving to the usual formalities of the convocation, no other convening notice was necessary.

E) That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the extraordinary general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to increase the share capital of the Company by an amount of twelve thousand five hundred Euros (12,500.-EUR) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR) to twenty-five thousand Euros (25,000.- EUR).

Second resolution

The meeting decides to issue one hundred (100) new shares with a par value of one hundred twenty-five Euros (125.- EUR), having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of these resolutions.

Third resolution

The meeting decides to acknowledge the waiver of their preferential subscription right by the actual shareholders Mrs. Liubov GLADKOVA and Mr. Yuri GLADKOV, prenamed.

Subscription - Payment

There now appeared Mr. Christian DOSTERT, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of Mr. Alexey TRUSHIN, prenamed, (the "Subscriber"), by virtue of a proxy given under private seal, such proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing person and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Subscriber for the one hundred (100) new shares with a par value of one hundred twenty-five Euros (125.- EUR) each and to fully paid them up by payment in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR) is from this day on at the free disposal of the Company, as it has been proved to the officiating notary by a bank certificate, who states it expressly.

Fourth resolution

The meeting accepts the said subscription and payment and to allot the one hundred (100) new shares to Mr. Alexey TRUSHIN, above mentioned.

Fifth resolution

As a result of the above resolutions, the meeting decides to amend article 6 of the articles of association, which will from now on read as follows:

" **Art. 6.** The company's capital is set at twenty-five thousand Euros (25,000.- EUR), represented by two hundred (200) shares of a par value of one hundred and twenty-five Euros (125.- EUR) each, all entirely subscribed and fully paid up."

Sixth resolution

The meeting decides to modify the purpose of the company and to adopt in consequence for article 2 of the articles of association the wording as reproduced under point 6) of the agenda.

Seventh resolution

The meeting decides to restructure the management of the Company and:

- appoints the current manager, namely Mrs. Lioubov GLADKOVA, prenamed, as manager responsible for the activity referenced under point a) of the Company's purpose;
- appoints Mr. Alexey TRUSHIN, prenamed, as manager responsible for the activity referenced under point b) of the Company's purpose;
- fixes the power of signature of the managers as follows:

"In his respective area of operations each manager may validly bind the Company in any circumstances and without restrictions by his single signature."

There being no further business on the agenda, the Chairman adjourned the meeting.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately evaluated at one thousand one hundred and fifty Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Junglinster, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the appearing persons, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the said appearing persons have signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le dix décembre.

Pardevant Nous Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné; s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "IMPEXLUX S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-6195 Imbringen, 1, Cité Beaulieu, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 93687 (la "Société"), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 16 mai 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 640 du 12 juin 2003.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Monique GOERES, employée privée, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christian DOSTERT, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital de la Société à concurrence de 12.500,- EUR pour le porter du montant actuel de 12.500,- EUR à 25.000,- EUR.

2. Émission de 100 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 125,- EUR, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et participant aux bénéfices à partir du jour de la décision de l'assemblée générale extraordinaire décidant de l'augmentation de capital proposée.

3. Renonciation à leur droit de souscription préférentiel par les associés actuels, savoir Madame Lioubov GLADKOVA, gérante de société, demeurant à L-6195 Imbringen, 1, Cité Beaulieu, et Monsieur Yuri GLADKOV, gérant de société, demeurant à L-6195 Imbringen, 1, Cité Beaulieu.

4. Acceptation à la souscription de ces parts sociales nouvelles par Monsieur Alexey TRUSHIN, gérant de société, né à Moscou (Fédération Russe), le 26 janvier 1970, demeurant à RU-115408 Moscou, Borisovskie Prudy str. 38, apt. 118, et acceptation de la libération intégrale en espèces.

5. Modification de l'article 6 des statuts.

6. Modification de l'objet de la Société afin de donner à l'article 2 des statuts la teneur suivante:

" **Art. 2.** L'objet social est

a) le conseil économique, et

b) l'exécution de toutes opérations commerciales, en accord avec les dispositions de la loi du 9 juillet 2004, concernant le droit d'établissement;

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent et qui sont susceptibles de promouvoir son développement ou extension."

7. Restructuration de la gérance de la Société.

8. Divers.

B) Que les associés, présents ou représentés, ainsi que le nombre des parts sociales possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les associés présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des associés représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les associés, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale extraordinaire, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) à vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR).

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'émettre cent (100) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et participant aux bénéfices à partir du jour des présentes résolutions.

Troisième résolution:

L'assemblée décide d'accepter la renonciation à leur droit de souscription préférentiel par les associés actuels Madame Lioubov GLADKOVA et Monsieur Yuri GLADKOV, préqualifiés.

Souscription - Paiement

Est intervenu ensuite Monsieur Christian DOSTERT, préqualifié, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de Monsieur Alexey TRUSHIN, préqualifié, (le "Souscripteur"), en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte du Souscripteur aux cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune et de les libérer entièrement moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été prouvé au notaire instrumentant par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre cent (100) parts sociales nouvelles à Monsieur Alexey TRUSHIN, mentionné ci-dessus.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts qui sera dorénavant rédigé comme suit:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR), représenté par deux cents (200) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées."

Sixième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social et d'adopter en conséquence pour l'article 2 des statuts la teneur comme ci-avant reproduite dans l'ordre du jour sous le point 6).

Septième résolution

L'assemblée décide de restructurer la gérance de la Société et:

- nomme l'actuelle gérante, savoir Madame Lioubov GLADKOVA, préqualifiée, comme gérante responsable pour l'activité référencée sous le point a) de l'objet de la Société;
- nomme Monsieur Alexey TRUSHIN, préqualifié, comme gérante responsable pour l'activité référencée sous le point b) de l'objet de la Société;
- fixe le pouvoir de signature des gérants comme suit:

"Dans sa branche d'activité respective chaque gérant peut valablement engager la Société en toutes circonstances et sans restrictions par sa seule signature."

En l'absence d'autres points à l'ordre du jour, la Présidente ajourne l'assemblée.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à mille cent cinquante euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Junglinster, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: GOERES - DOSTERT - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 22 décembre 2009. Relation GRE/2009/4840. Reçu Soixante-quinze euros 75,- €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Junglinster, le 05 janvier 2010.

Référence de publication: 2010010773/216.

(100003149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

The Genesis Emerging Markets Investment Company, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 47.160.

Par une résolution circulaire datée du 30 octobre 2009, le Conseil d'Administration de la société d'investissement à capital variable 'The Genesis Emerging Markets Investment Company' a coopté Richard Goddard, demeurant 19, Rue de

Bitbourg, L-1273 Luxembourg, au poste d'administrateur avec effet au 30 octobre 2009 et jusqu'à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui statuera des comptes annuels de la société au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 7 janvier 2010.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Signature

Référence de publication: 2010011185/14.

(100003236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Evanio Investments Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 67.949.

Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination des personnes suivantes en tant que représentant permanent de ses administrateurs:

Mme Christelle Ferry, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommée en date du 7 octobre 2009 en tant que représentant permanent de Luxembourg Corporation Company S.A.

Luxembourg, le 4 janvier 2010.

Luxembourg Corporation Company SA

Administrateur

Par Christelle Ferry

Représentant Permanent

Référence de publication: 2010011423/16.

(100003869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Pilar Treasury S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 132.900,00.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 117.221.

In the year two thousand and nine, on the fifteenth of December.

Before US Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch s/ Alzette, (Grand Duchy of Luxembourg).

There appears:

Pilar Management, L.P., an exempt limited partnership governed by the laws of Bermuda, having its registered office c/o Crawford House, 50 Cedar Avenue, Hamilton HM11, Bermuda and registered with the Bermuda Registrar of Companies under number 39774,

here represented by Mrs Marie Amet-Hermes, employee, with professional address at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of a proxy established on December 15, 2009.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company established and existing in Luxembourg under the name of "Pilar Treasury S.à r.l.", with registered office at 231 Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 117.221 (the "Company"), established on June 6, 2006 pursuant to a deed of Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, published in the Memorial C n° 1584 of August 21, 2006, and whose articles of association have last been amended pursuant to a deed of Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, of April 9, 2009, published in the Memorial C n° 1125 of June 8, 2009.

II. The Company's share capital is set at one hundred thirty-two thousand eight hundred United States Dollars (USD 132,800.-) represented by six hundred sixty-four (664) class 2 shares, six hundred sixty-four (664) class 3 shares, six hundred sixty-four (664) class 4 shares and six hundred sixty-four (664) class 5 shares, all with a nominal value of fifty United States Dollars (USD 50.-) each.

III. The sole shareholder resolves to increase the Company's share capital to the extent of one hundred United States Dollars (USD 100.-) to raise it from its present amount of one hundred thirty-two thousand eight hundred United States Dollars (USD 132,800.-) to one hundred thirty-two thousand nine hundred United States Dollars (USD 132,900.-) by creation and issue of two (2) new class 2 shares, with a nominal value of fifty United States Dollars (USD 50.-) each (the

"New Class 2 Shares"), together with a total share premium in the amount of eight hundred thirty million seven hundred seventy-seven thousand five hundred seventy United States Dollars and thirty-three cents (USD 830,777,570.33).

Subscription - Payment

The sole shareholder, Pilar Management, L.P., prenamed, resolves to subscribe the two (2) New Class 2 Shares with a nominal value of fifty United States Dollars (USD 50.-) each, together with a total share premium in the amount of eight hundred thirty million seven hundred seventy-seven thousand five hundred seventy United States Dollars and thirty-three cents (USD 830,777,570.33), and fully pay them up in the total amount of eight hundred thirty million seven hundred seventy-seven thousand six hundred seventy United States Dollars and thirty-three cents (USD 830,777,670.33) by contribution in kind for the same amount consisting of two hundred (200) class 1 shares, two hundred (200) class 2 shares, two hundred (200) class 3 shares, two hundred (200) class 4 shares and two hundred (200) class 5 shares of fifty United States Dollars (USD 50.-) each, held by Pilar Management, L.P., prenamed, in Koch Industries Treasury S.á r.l., a private limited liability company established and existing under the laws of Luxembourg, with its registered office at 231 Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 125.928 (the "Shares").

Evidence of the contribution's existence and Value

Proof of the existence and value of the contribution in kind has been given by:

- a balance sheet dated December 15, 2009 of Pilar Management, L.P., prenamed, certified by its managers;
- a contribution declaration of Pilar Management, LP., attesting that it is the unrestricted owner of the Shares.

Effective implementation of the contribution

Pilar Management, L.P., through its proxy holder, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of the Shares and possesses the power to dispose of them, the Shares being legally and conventionally freely transferable;
- all further formalities are in course under the laws applicable to the receivable, in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and towards any third party.

Manager's intervention

The report of the managers of the Company, dated December 15, 2009, annexed to the present deed, attests that the managers of the Company, acknowledging having been informed beforehand of the extent of their responsibility, legally bound as managers of the Company owing the above described contribution in kind, expressly agree with its description, with its valuation and confirm the validity of the subscription and payment.

IV. Pursuant to the above resolutions, article 6, first paragraph of the articles of association is amended and shall henceforth read as follows and a new second paragraph is inserted:

" **Art. 6.** The share capital is fixed at one hundred thirty-two thousand nine hundred United States Dollars (USD 132,900.-) represented by six hundred sixty-six (666) Class 2 shares, six hundred sixty-four (664) Class 3 shares, six hundred sixty-four (664) Class 4 shares and six hundred sixty-four (664) Class 5 shares, of fifty United States Dollars (USD 50.-) each. Any share premium paid on the subscription of shares of the Company shall remain linked to such shares on which it has been paid."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholder's meeting are estimated at approximately seven thousand Euro (€ 7,000.-). There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le quinze décembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch s/ Alzette, (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Pilar Management, L.P., un exempt limited partnership de droit des Bermudes, ayant son siège social à c/o Crawford House, 50 Cedar Avenue, Hamilton HM11, Bermudes et enregistré auprès du Registre des Sociétés des Bermudes sous le numéro 39774,

ici représenté par Mlle Marie Amet-Hermes, employée privée, avec adresse professionnelle au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu d'une procuration donnée le 15 décembre 2009.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de "Pilar Treasury S.à r.l." (la "Société"), avec siège social au 231 Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.221, constituée suivant acte de M^e Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, reçu en date du 6 juin 2006, publié au Mémorial C n° 1584 du 21 août 2006 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte reçu en date du 9 avril 2009 par devant Me Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C n° 1125 du 8 juin 2009.

II. Le capital social de la Société est fixé à cent trente-deux mille huit cents Dollars Américains (USD 132.800,-) représenté par six cent soixante-quatre (664) parts sociales de catégorie 2, six cent soixante-quatre (664) parts sociales de catégorie 3, six cent soixante-quatre (664) parts sociales de catégorie 4 et six cent soixante-quatre (664) parts sociales de catégorie 5, d'une valeur nominale de cinquante Dollars Américains (USD 50,-) chacune.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cent Dollars Américains (USD 100,-) afin de le porter de son montant actuel de cent trente-deux mille huit cents Dollars Américains (USD 132.800,-) à cent trente-deux mille neuf cents Dollars Américains (USD 132.900,-) par la création et l'émission de deux (2) nouvelles parts sociales de catégorie 2, d'une valeur nominale de cinquante Dollars Américains (USD 50,-) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie 2"), ensemble avec une prime d'émission totale d'un montant de huit cent trente millions sept cent soixante-dix-sept mille cinq cent soixante-dix Dollars Américains et trente-trois cents (USD 830.777.570,33).

Souscription - Libération

L'associé unique, Pilar Management, L.P., prénommé, souscrit les deux (2) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie 2, d'une valeur nominale de cinquante Dollars Américains (USD 50,-) chacune, ensemble avec une prime d'émission totale d'un montant de huit cent trente millions sept cent soixante-dix-sept mille cinq cent soixante-dix Dollars Américains et trente-trois cents (USD 830.777.570,33), et les libère intégralement pour un montant total de huit cent trente millions sept cent soixante-dix-sept mille six cent soixante-dix Dollars Américains et trente-trois cents (USD 830.777.670,33), par apport en nature pour un même montant consistant en deux cents (200) parts sociales de catégorie 1, deux cents (200) parts sociales de catégorie 2, deux cents (200) parts sociales de catégorie 3, deux cents (200) parts sociales de catégorie 4 et deux cents (200) parts sociales de catégorie 5, de cinquante Dollars Américains (USD 50,-) chacune, détenues par Pilar Management, L.P., prénommée, dans Koch Industries Treasury S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 231 Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.928 (les "Parts Sociales").

Preuve de l'existence et Valeur de l'apport

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport en nature a été donnée par:

- un bilan au 15 décembre 2009 de Pilar Management, L.P., susnommée, certifié par ses gérants;
- une déclaration d'apport de Pilar Management, L.P., susnommée, certifiant qu'il est propriétaire sans restrictions des Parts Sociales.

Réalisation effective de l'apport

Pilar Management, L.P., par son mandataire, déclare que:

- il est seul propriétaire sans restriction des Parts Sociales et possède les pouvoirs d'en disposer, les Parts Sociales étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;
- toutes autres formalités exigées par les lois applicables sont en cours de réalisation dans la juridiction de situation des Parts Sociales, aux fins d'effectuer leur transfert et le rendre effectif partout et vis-à-vis de tous tiers.

Intervention des gérants

Le rapport des gérants de la Société en date du 15 décembre 2009, annexé aux présentes, atteste que les gérants de la Société, reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagés en leur qualité de gérants de la Société à raison de l'apport en nature décrit plus haut, marquent expressément leur accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation et confirment la validité des souscriptions et libérations.

IV. Suite aux décisions ci-dessus, l'article 6, alinéa 1^{er} des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante et un nouvel alinéa deux est inséré:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à cent trente-deux mille neuf cents Dollars Américains (USD 132.900,-) représenté par six cent soixante-six (666) parts sociales de Catégorie 2, six cent soixante-quatre (664) parts sociales de Catégorie 3, six cent soixante-quatre (664) parts sociales de Catégorie 4 et six cent soixante-quatre (664) parts sociales de Catégorie 5, d'une valeur nominale de cinquante Dollars Américains (USD 50,-) chacune.

Toute prime d'émission libérée lors de la souscription de parts sociales de la Société restera rattachée aux parts sociales sur lesquelles elle a été libérée."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept mille Euro (€ 7.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Amet-Hermes, Kessler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 18 décembre 2009. Relation: EAC/2009/15826. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff (signé): M.-N. Kirchen.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2010012072/162.

(100005301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

Ger-La Shipping S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8057 Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer.

R.C.S. Luxembourg B 72.786.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010011768/9.

(100004288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Immotourisme S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 89.235.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 10 mars 2008, les mandats des administrateurs VALON S.A., société anonyme, LANNAGE S.A., société anonyme et KOFFOUR S.A., société anonyme, ainsi que celui du commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A., société anonyme, ont été renouvelés pour une durée de six ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2014.

Par décision du Conseil d'administration du 10 mars 2008, LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B 63.130, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société IMMOTOURISME S.A., société anonyme: Monsieur Jean BODONI, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, KOFFOUR S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B 86.086, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société IMMOTOURISME S.A., société anonyme: Monsieur Guy BAUMANN, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et VALON S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B 63.143, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société IMMOTOURISME S.A., société anonyme: Monsieur Guy KETTMANN, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 janvier 2010.

Pour: IMMOTOURISME S.A., Société anonyme
Experta Luxembourg, Société anonyme
Catherine Day-Royemans / Mireille Wagner
Vice-President / -

Référence de publication: 2010011373/26.

(100004015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Miura International Parent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 127.086.

In the year two thousand nine, on the thirteenth of November, at 9 a.m.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "Miura International Parent S.à r.l.", (hereafter the "Company"), a "société à responsabilité limitée", having its registered office in L-1840 Luxembourg, 39 Boulevard Joseph II, inscribed in the Trade Register of Luxembourg under the number RCS B 127 086, which articles have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated March 17, 2009.

The meeting is presided by Mrs Catherine Dessoy, "avocat à la Cour", residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs Sévrine Silvestro, "avocat à la Cour", residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, all the shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Decrease the Company's share capital by an amount of 22,400.-EUR (twenty two thousand four hundred euros) in order to lower it from its present amount of 391,725.-EUR (three hundred ninety one thousand seven hundred twenty five euros) down to 369,325.-EUR (three hundred sixty nine thousand three hundred twenty five euros) by way of reimbursement to the shareholders and by cancellation of 896 (eight hundred ninety six) reimbursed shares of class C having a par value of 25,- EUR (twenty five euros) each.

2. Increase of the Company's share capital by an amount of 15,925.-EUR (fifteen thousand nine hundred twenty five euros) so as to raise it from its present amount of 369,325.-EUR (three hundred sixty nine thousand three hundred twenty five euros) to 385,250.-EUR (three hundred eighty five thousand two hundred fifty euros) by the issue of 637 (six hundred thirty seven) new redeemable shares of class C having a par value of 25,- EUR (twenty five euros) each by contribution in cash.

3. Subscription and payment of the new class C shares.

4. Amendment of article 8.1 the articles of association to reflect the above.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to decrease the Company's share capital by an amount of 22,400.-EUR (twenty two thousand four hundred euros) in order to lower it from its present amount of 391,725.-EUR (three hundred ninety one thousand seven hundred twenty five euros) down to 369,325.-EUR (three hundred sixty nine thousand three hundred twenty five euros) by way of reimbursement to the shareholders and by cancellation of 896 (eight hundred ninety six) reimbursed shares of class C having a par value of 25,-EUR (twenty five euros), as follows:

Shareholder Name	Number of shares of Class of C to decrease	Par value of the shares of Class C to decrease (25.-EUR per share)
Miura Global Master Fund, Ltd. with its registered address at Walkers Global, 171 Main St., PO Box 92, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands VG 1110, Number 585288	652	16,300.-
Miura Global Partners II, LP. with its registered address at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, USA, Number 3974759	244	6,100.-
Totals:	896	22,400.-

Second resolution

The meeting decides to increase the Company's share capital by an amount of 15,925.-EUR (fifteen thousand nine hundred twenty five euros) so as to raise it from its present amount of 369,325.-EUR (three hundred sixty nine thousand three hundred twenty five euros) to 385,250.-EUR (three hundred eighty five thousand two hundred fifty euros) by the issue of 637 (six hundred thirty seven) new redeemable shares of class C having a par value of 25,- EUR (twenty five euros) each by contribution in cash.

Third resolution

The meeting decides to admit to the subscription of the 637 (six hundred thirty seven) new redeemable shares of class C as follows:

Shareholder Name	Class C Shares
Miura Global Master Fund, Ltd.	297
Miura Global Partners II, LP	340
Totals:	637

Intervention - Subscription - Payment

Miura Global Partners II, LP, with its registered address at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, USA, Number 3974759

Miura Global Master Fund, Ltd., with its registered address at Walkers Global, 171 Main St., PO Box 92, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands VG 1110, Number 585288;

Here all represented by Mrs Catherine Dessoir, "avocat a la cour" residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, by virtue of proxies;

Declared to subscribe to the redeemable shares of class C and to have them fully paid up by payment in cash, as follows:

Shareholder Name	Class C Shares	Par value of the shares of Class C (25.-EUR per share)
Miura Global Master Fund, Ltd.	297	7,425
Miura Global Partners II, LP	340	8,500
TOTALS	637	15,925

so that from now on the Company has at its free and entire disposal the amount of 15,925.-EUR (fifteen thousand nine hundred twenty five euros), as was certified to the undersigned notary.

Fourth resolution

Subsequently to the above resolutions, the meeting decides to amend article 8.1 of the articles of association as follows:

" **8.1.** The Company's capital will be divided into redeemable shares of 25.- EUR (twenty-five euros) each, which may be divided in different distinct classes, constituted because of each specific investment of the Company, each class being able to be entirely redeemed by the Company.

The Company's capital is set at 385,250.-EUR (three hundred eighty five thousand two hundred fifty euros) represented by 4,990 (four thousand nine hundred ninety) redeemable shares of Class A, 3,000 (three thousand) redeemable shares of Class B, and 7,420 (seven thousand four hundred twenty) redeemable shares of Class C, of 25.- EUR (twenty-five euros) each.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand three hundred euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned at 9.30 a.m.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the appearing person, the mandatory signed with us, the notary, the present original deed. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le treize novembre à 9 heures.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "Miura International Parent S.à. r.l.", ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 39 Boulevard Joseph II, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro RCS B 127 086, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 17 mars 2009.

L'assemblée est présidée par Maître Catherine Dessoy, Avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Maître Sévrine Silvestro, Avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les toutes les parts, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Diminution du capital social d'un montant de 22.400,-EUR (vingt deux mille quatre cents euros) pour l'amener de son montant actuel de 391.725,-EUR (trois cent quatre vingt onze mille sept cent vingt cinq euros) à 369.325,-EUR (trois cent soixante neuf mille trois cent vingt cinq euros) par remboursement aux actionnaires et par annulation des 896 (huit cent quatre vingt seize) parts sociales de classe C remboursées d'une valeur nominale de 25,-EUR (vingt cinq euros) chacune.

2. Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de 15.925,-EUR (quinze mille neuf cent vingt cinq euros), pour le porter de son montant actuel de 369.325,-EUR (trois cent soixante neuf mille trois cent vingt cinq euros) par l'émission de 637 (six cent trente sept) nouvelles parts sociales rachetables de Classe C d'une valeur nominale de 25,-EUR (vingt cinq euros) chacune, par apport en numéraire.

3. Souscription et paiement des nouvelles parts sociales rachetables de classe C.

4. Modification d'article 8.1 des statuts afin de refléter les résolutions qui précèdent

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de diminuer le capital social à concurrence d'un montant de 22.400,-EUR (vingt deux mille quatre cents euros) pour l'amener de son montant actuel de 391.725,-EUR (trois cent quatre vingt onze mille sept cent vingt cinq euros) à 369.325,-EUR (trois cent soixante neuf mille trois cent vingt cinq euros) par remboursement aux actionnaires et par annulation des 896 (huit cent quatre vingt seize) parts sociales de classe C remboursées d'une valeur nominale de 25,-EUR (vingt cinq euros) chacune comme suit.

Nom de l'actionnaire	Nombre de parts sociales de classe C à diminuer	Valeur nominale des parts sociales de classe C à diminuer (25,-EUR par part sociale)
Miura Global Master Fund, Ltd. ayant son siège social à Walkers Global, 171 Main St., PO Box 92, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands VG 1110, Number 585288	652	16.300.-
Miura Global Partners II, LP. ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, USA, Number 3974759	244	6.100.-
Totals:	896	22.400.-

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de 15.925,-EUR (quinze mille neuf cent vingt cinq euros), pour le porter de son montant actuel de 369.325,-EUR (trois cent soixante neuf mille trois cent vingt cinq euros) par l'émission de 637 (six cent trente sept) nouvelles parts sociales rachetables de Classe C d'une valeur nominale de 25,-EUR (vingt cinq euros) chacune, par apport en numéraire

Troisième résolution

L'assemblée décide d'admettre à la souscription les 637 (six cent trente sept) nouvelles parts sociales rachetables de Classe C comme suit:

Nom de l'actionnaire	Parts sociales de Classe C
Miura Global Master Fund, Ltd.	297
Miura Global Partners II, LP	340
Total:	637

Intervention - Souscription - Paiement

Miura Global Partners II, LP, ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, USA, numéro 3974759

Miura Global Master Fund, Ltd, ayant son siège social à Walkers Global, 171 Main St., PO Box 92, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands VG 1110, numéro 585288

Représentés par Maître Catherine Dessoy, avocat à la cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, suivant des procurations, ont déclaré souscrire les nouvelles parts sociales, qui sont libérées intégralement en numéraire comme suit:

Nom de l'actionnaire	Parts sociales de Classe C	Valeur nominale des parts sociales de classe C (25,-EUR par part sociale)
Miura Global Master Fund, Ltd.	297	7.425
Miura Global Partners II, LP	340	8.500
TOTALS	637	15.925

de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de 15.925,-EUR (quinze mille neuf cent vingt cinq euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 8.1 des statuts comme suit:

" **8.1.** Le capital social est divisé en parts sociales rachetables de 25,-EUR (vingt cinq euros) chacune, pouvant être divisées en différentes classes, constituées pour chaque investissement spécifique de la Société, chaque classe pouvant être rachetée par la Société. Le capital social est fixé à 385.250,-EUR (trois cent quatre vingt cinq mille deux cent cinquante euros), représenté par 4.990 (quatre mille neuf cent quatre vingt dix) parts sociales rachetables de classe A, 3.000 (trois mille) parts sociales rachetables de Classe B et 7,420 (sept mille quatre cent vingt) parts sociales rachetables de Classe C de 25,-EUR (vingt cinq euros) chacune."

12661

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille trois cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9 heures 30.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute. Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. DESSOY, S. SILVESTRO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 16 novembre 2009. Relation: LAC/2009/48111. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010010007/207.

(100002446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2010.

King George Holdings Luxembourg IA S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 225.000,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 104.273.

—
EXTRAIT

Lors de l'assemblée générale tenue en date du 29 octobre 2009 l'associé unique de la Société a résolu ce qui suit:

- Il accepte, avec effet au 1^{er} janvier 2010, la démission des gérants de la Société, Carroll Archibald et Jean-Pierre Naegeli;

- Il nomme, avec effet au 1^{er} janvier 2010 et pour une durée indéterminée, à la fonction de gérant de la Société, Dr. Walter Flamenbaum, résidant Two Grand Central Tower, 140 East 45th Street, 44th floor à NY 10017 aux Etats-Unis d'Amérique, né le 31 mars 1943 à New York aux Etats-Unis d'Amérique:

A partir du 1^{er} janvier 2010 les gérants de la Société sont:

- Dr Walter Flamenbaum
- Lionel Leventhal
- Kenneth Macleod
- Halsey Sàrl

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Halsey Group Sàrl

Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2010011383/24.

(100004195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

SHS Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 87.067.

L'an deux mille neuf.

Le trois décembre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SHS EUROPE S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, R.C.S. Luxembourg numéro B87067, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 8 avril 2002, publié au Mémorial C numéro 1047 du 9 juillet 2002, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 19 mars 2009, publié au Mémorial C numéro 788 du 10 avril 2009.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Antonio FERNANDES, employé privé, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Sophie ERK, employée privée, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence de 7.238.000,-EUR, pour le porter de son montant actuel de 1.332.000,- EUR à 8.570.000,- EUR, par la création et l'émission de 72.380 actions nouvelles de 100,- EUR chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2.- Souscription et libération intégrale des nouvelles actions.

3.- Modification afférente du premier alinéa de l'article cinq des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de sept millions deux cent trente-huit mille euro (7.238.000,- EUR), pour le porter de son montant actuel de un million trois cent trente-deux mille euro (1.332.000,-EUR) à huit millions cinq cent soixante-dix mille euro (8.570.000,- EUR), par la création et l'émission de soixante-douze mille trois cent quatre-vingts (72.380) actions nouvelles de cent euro (100,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Deuxième résolution

Les soixante-douze mille trois cent quatre-vingts (72.380) actions nouvellement émises ont été intégralement souscrites avec l'accord de tous les actionnaires par la société anonyme de droit italien GO-FIN S.p.A., ayant son siège social à 1-59100 Prato, Via Luigi Galvani 24 (Italie).

Le montant de sept millions deux cent trente-huit mille euro (7.238.000,-EUR) a été apporté en numéraire de sorte que le prédit montant se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société anonyme SHS EUROPE S.A., ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. (Alinéa premier).** Le capital souscrit est fixé à huit millions cinq cent soixante-dix mille euro (8.570.000,- EUR), représenté par quatre-vingt-cinq mille sept cents (85.700) actions de cent euro (100,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quatre mille deux cents euro.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: FERNANDES - ERK - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 décembre 2009. Relation GRE/2009/4596. Reçu Soixante-quinze euros 75,-€

Le Receveur ff. (s.): HIRTT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Junglinster, le 05 janvier 2010.

Référence de publication: 2010011047/69.

(100003470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Rock-IT Cargo Logistics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 148.576.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale
extraordinaire tenue en date du 30 décembre 2009 au siège social*

L'assemblée acte et décide:

- D'accepter la démission de Madame Zamyra Cammans de son mandat de gérante de la société avec effet le 30 décembre 2009.

- De nommer au titre de gérant Monsieur Jean Lemaire, résidant professionnellement au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, avec effet le 30 décembre 2009.

A partir de cette date, les gérants de la société sont donc:

- Mme Petra Dunselman
- M. James Edward McNally Jr.
- M. Jean Lemaire

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010011403/20.

(100004553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Rock-It Cargo Logistics II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 149.772.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale
extraordinaire tenue en date du 30 décembre 2009 au siège social*

L'assemblée acte et décide:

- D'accepter la démission de Madame Zamyra Cammans de son mandat de gérante de la société avec effet le 30 décembre 2009.

- De nommer au titre de gérant Monsieur Jean Lemaire, résidant professionnellement au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, avec effet le 30 décembre 2009.

A partir de cette date, les gérants de la société sont donc:

- Mme Petra Dunselman
- M. James Edward McNally Jr.
- M. Jean Lemaire

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010011404/20.

(100004560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Mora S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 35.659.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale
Ordinaire tenue le 22 octobre 2009 à 11.00 heures à Luxembourg*

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat des Administrateurs de Monsieur Koen LOZIE, rue des Sacrifiés, 18, L-8356 Garnich et de la société COSAFIN S.A., 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, représentée par Monsieur Jacques BORDET, 10 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, pour une nouvelle période; celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes au 30 juin 2010.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, à l'unanimité, de nommer Monsieur Joseph WINANDY, administrateur de sociétés, demeurant 92, rue de l'Horizon à L-5960 Itzig pour une durée d'un an.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes au 30 juin 2010.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat de la société VO CONSULTING LUX SA, rue Haute, 8, L-4963 Clémency au poste de Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période, celle-ci venant échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes au 30 juin 2010.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010011406/22.

(100003971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Ocean Dream S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 115.700.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale
ordinaire tenue de manière extraordinaire le 3 décembre 2009*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2009 comme suit:

Conseil d'administration:

M. Adolfo Valsecchi, demeurant Via Pagana No 12, I-16038 Santa Margherita Ligure (Italie), administrateur et président;

M. Armand De Biase, employé privé, demeurant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

M. Marco Gostoli, employé privé, demeurant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

M. Eric Scussel, employé privé, demeurant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2010011422/27.

(100003863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Tamia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 87.605.

Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination des personnes suivantes en tant que représentants permanents de ses administrateurs:

Mme Christelle Ferry, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommée en date du 2 novembre 2009 en tant que représentant permanent de Luxembourg Corporation Company S.A. avec effet au 2 novembre 2009.

M. Doeke van der Molen termine ses fonctions en tant que représentant permanent de Luxembourg Corporation Company S.A., avec effet au 2 novembre 2009.

Mme Christelle Ferry, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommée en date du 2 novembre 2009 en tant que représentant permanent de CMS Management Services S.A., avec effet au 2 novembre 2009.

M. Doeke van der Molen termine ses fonctions en tant que représentant permanent de CMS Management Services S.A., avec effet au 2 novembre 2009.

Luxembourg, le 13 novembre 2009.

Luxembourg Corporation Company SA
Par Christelle Ferry
Représentant permanent

Référence de publication: 2010011424/23.

(100003870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Yokara Trademarks S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 150.067.

—
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
des Associés de Yokara Trademarks S. à r.l. tenue le 9 décembre 2009*

Le 9 décembre 2009 les associés de Yokara Trademarks S. à r.l. ont pris les résolutions suivantes:

- de nommer M. Yoganathan Ratheesan, ayant son adresse professionnelle au 100 Lemn Street, E1 8EU London, Royaume-Uni en qualité de Gérant de la société avec effet immédiat, pour une durée indéterminée;
- de nommer M. Leon Rasiah Ranjith, ayant son adresse professionnelle au 64 Bygdoy Alle, N-0265 Oslo, Norvège en qualité de Gérant de la société avec effet immédiat, pour une durée indéterminée;
- de nommer M. Paul Van Straaten, ayant son adresse professionnelle au Entrada 111, 1096 EA Amsterdam, Pays-Bas en qualité de Gérant de la société avec effet immédiat, pour une durée indéterminée;
- de nommer Luxembourg Corporation Company SA, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Luxembourg, en qualité de Gérant de la société, avec effet immédiat, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 4 janvier 2010.

Luxembourg Corporation Company S.A.
Signatures

Référence de publication: 2010011425/21.

(100003882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Yokara Global Trademarks S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 150.066.

—
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
des Associés de Yokara Global Trademarks S. à r.l. tenue le 9 décembre 2009*

Le 9 décembre 2009 les associés de Yokara Global Trademarks S. à r.l. ont pris les résolutions suivantes:

- de nommer M. Kandiah Baskaran, ayant son adresse professionnelle au Entrada 111, 1096 EA Amsterdam, Pays-Bas en qualité de Gérant de la société avec effet immédiat, pour une durée indéterminée;
- de nommer M. Leon Rasiah Ranjith, ayant son adresse professionnelle au 64 Bygdoy Alle, N-0265 Oslo, Norvège en qualité de Gérant de la société avec effet immédiat, pour une durée indéterminée;
- de nommer M. Paul Van Straaten, ayant son adresse professionnelle au Entrada 111, 1096 EA Amsterdam, Pays-as en qualité de Gérant de la société avec effet immédiat, pour une durée indéterminée;
- de nommer Luxembourg Corporation Company SA, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Luxembourg, en qualité de Gérant de la société, avec effet immédiat, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 4 janvier 2010.

Luxembourg Corporation Company S.A.
Signatures

Référence de publication: 2010011426/21.

(100003890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Medicon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.
R.C.S. Luxembourg B 30.408.

—
Auszug aus dem Beschluss des Verwaltungsrats vom 4. Dezember 2009

Nach Beratung fasst der Verwaltungsrat einstimmig den Beschluss, Herrn Karl Kralowetz, geboren am 13.1.1957 in A-Blindenmarkt, wohnhaft in SK-94141 Komoca, Komoca 303, mit sofortiger Wirkung bis zur ordentlichen Hauptversammlung, die im Jahr 2015 stattfinden wird, zum geschäftsführenden Verwaltungsratsmitglied mit Einzelzeichnungsbefugnis in Angelegenheiten der täglichen Geschäftsführung zu ernennen.

Für die Gesellschaft
Unterschrift

Référence de publication: 2010011443/14.

(100004003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Synthes Lux Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CHF 286.018.885,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 142.787.

—
Cession de parts

En date du 24 novembre 2009, un changement dans l'actionariat de la Société sous rubrique est intervenu de cette façon:

1) Subsidiary Canada, Inc. détenant 286.018.885 parts dans la société Synthes Lux Finance S.à r.l. a cédé la totalité de ses parts à la société Synthes Lux Holding S.à r.l.

2) Synthes Lux Holding S.à r.l., détenant 286.018.885 parts dans la société Synthes Lux Finance S.à r.l. a cédé la totalité de ses parts à la société Synthes Holding AG.

Dès lors, l'associé unique détenant l'entière part des parts représentant la totalité du capital social, soit 286.018.885 parts, est à inscrire comme suit:

Synthes Holding AG, société constituée et enregistrée en Suisse sous le numéro CH-280.3.917.636-4, avec siège social au Glutz-Blotzheimstrasse 1 + 3, 4500 Solothurn, Suisse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2010.

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2010011444/23.

(100004031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

GP Worldwide Investments (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 711.800,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R.C.S. Luxembourg B 99.512.

—
In the year two thousand and nine, on the sixteenth of December.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

GP Holding L.P., a limited partnership established under the laws of Bermuda, having its registered office at Crawford House, 50 Cedar Avenue, Hamilton HM 11, Bermuda and registered with the Bermuda Registrar of Companies under number 38566 (the "Sole Shareholder"),

here represented by Gaëlle Bernard, private employee, with professional address at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of a proxy established on December 16, 2009.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities. Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the Sole Shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in Luxembourg under the name "GP Worldwide Investments (Luxembourg) S.à r.l." (the "Company"), having its registered office at 67, Rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 99.512, incorporated pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, of March 2, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n°444 of April 27, 2004, which bylaws have been last amended pursuant to a deed of the undersigned notary of June 29, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n°195 of February 16, 2007.

II. The Company's share capital is set at seven hundred eleven thousand seven hundred and fifty Euro (EUR 711,750.-) represented by twenty-eight thousand four hundred and seventy (28,470) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

III. The Sole Shareholder resolves to increase the Company's share capital to the extent of fifty Euro (EUR 50.-) to raise it from its present amount of seven hundred eleven thousand seven hundred and fifty Euro (EUR 711,750.-) to seven hundred eleven thousand and eight hundred Euro (EUR 711,800.-) by the creation and issue of two (2) new shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each (the "New Shares"), vested with the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - Payment

The Sole Shareholder resolves to subscribe for the New Shares and to fully pay them up at their nominal value, for an aggregate amount of fifty Euro (EUR 50.-), together with a share premium in the amount of eleven million eight hundred eighty-three thousand seven Euro (EUR 11,883,007.-), by contribution in kind in the total amount of eleven million eight hundred eighty-three thousand fifty-seven Euro (EUR 11,883,057.-), consisting in the conversion of two (2) receivables held by the Sole Shareholder towards the Company, in the same aggregate amount (the "Receivables"), which Receivables are uncontestable, payable and due.

Evidence of the contribution's existence and Value

Proof of the existence and value of the contribution in kind has been given by:

- a balance sheet dated as of December 16, 2009 of the Company, certified 'true and correct' by its sole manager;
- a contribution declaration of the Sole Shareholder, attesting that it is the unrestricted owner of the Receivables.

Effective implementation of the contribution in kind

The Sole Shareholder, through its proxy holder, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of the Receivables and possesses the power to dispose of them, them being legally and conventionally freely transferable;
- the Receivables have consequently not been transferred and no legal or natural person other than the Sole Shareholder is entitled to any rights to the Receivables;
- all further formalities are in course in the jurisdiction of the location of the Receivables in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

Report of the company's sole manager

The report of the sole manager of the Company, dated December 16, 2009, annexed to the present deed, attests that the sole manager of the Company, acknowledging having been informed beforehand of the extent of his responsibility, legally bound as manager of the Company owing the above described contribution in kind, expressly agrees with its description, with its valuation and confirms the validity of the subscription and payment.

IV. Pursuant to the above resolutions, article 5, first paragraph of the Company's articles is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 5. First paragraph.** The share capital is fixed at seven hundred eleven thousand and eight hundred Euro (EUR 711,800.-) represented by twenty-eight thousand seven hundred and seventy-two (28,472) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately seven thousand Euro (€ 7,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède.

L'an deux mille neuf, le seize décembre.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

GP Holding L.P., un limited partnership régi par le droit des Bermudes, ayant son siège social à Crawford House, 50 Cedar Avenue, Hamilton HM 11, Les Bermudes et enregistré auprès du Registre des Sociétés des Bermudes sous le numéro 38566 (l'"Associé Unique"),

ici représenté par Gaëlle Bernard, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu d'une procuration donnée le 16 décembre 2009.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'Associé Unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de "GP Worldwide Investments (Luxembourg) S.à r.l." (la "Société"), ayant son siège social au 67, Rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 99.512, constituée suivant acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, reçu en date du 2 mars 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n°444 du 27 avril 2004 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentaire reçu en date du 29 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°195 du 16 février 2007.

II. Le capital social de la Société est fixé à sept cent onze mille sept cent cinquante Euro (EUR 711.750,-) divisé en vingt-huit mille quatre cent soixante-dix (28,470) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune.

III. L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cinquante Euro (EUR 50,-) pour le porter de son montant actuel de sept cent onze mille sept cent cinquante Euro (EUR 711.750,-) à sept cent onze mille huit cents Euro (EUR 711.800,-) par la création et l'émission de deux (2) nouvelles parts sociales (les "Nouvelles Parts Sociales") d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription - Libération

L'Associé Unique souscrit les Nouvelles Parts Sociales et les libère intégralement à leur valeur nominale, pour un montant total de cinquante Euro (EUR 50,-), ensemble avec une prime d'émission de onze millions huit cent quatre-vingt-trois mille sept Euro (EUR 11.883.007,-), par apport en nature d'un montant total de onze millions huit cent quatre-vingt-trois mille cinquante-sept Euro (EUR 11.883.057,-), consistant en la conversion de deux (2) créances d'un même montant total détenues par l'Associé Unique à l'encontre de la Société (les "Créances"), lesquelles Créances sont certaines, liquides et exigibles.

Preuve de l'existence et de la valeur de l'apport

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport en nature a été donnée par:

- un bilan au 16 décembre 2009 de la Société, certifié "sincère et véritable" par son gérant unique;
- une déclaration d'apport de l'Associé Unique, certifiant qu'il est propriétaire sans restriction des Créances.

Réalisation effective de l'apport

L'Associé Unique, par son mandataire, déclare que:

- il est seul propriétaire sans restriction des Créances et possède les pouvoirs d'en disposer, celles-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles
- les Créances n'ont pas fait l'objet d'une quelconque cession et aucune personne morale ou physique autre que l'Associé Unique ne détient de droit sur les Créances;
- toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans la juridiction de situation des Créances aux fins d'effectuer leur transfert et le rendre effectif partout et vis-à-vis de tous tiers.

Rapport du gérant unique

Le rapport du gérant unique de la Société en date du 16 décembre 2009, annexé aux présentes, atteste que le gérant unique de la Société, reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de sa responsabilité, légalement engagé en sa qualité de gérant de la Société à raison de l'apport en nature décrit plus haut, marque expressément son accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation et confirme la validité des souscriptions et libérations.

IV. Suite aux résolutions prises ci-dessus, l'article 5, premier paragraphe des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. Premier paragraphe.** Le capital social est fixé à sept cent onze mille huit cents Euro (EUR 711.800,-) représenté par vingt-huit mille quatre cent soixante-douze (28.472) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept mille Euro (€ 7.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: G. BERNARD, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 18 décembre 2009. Relation: LAC/2009/55130. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 JAN. 2010.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010010632/146.

(100003175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

BioThermic Holdings SA, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 112.491.

La Fiduciaire du Large porte à la connaissance du grand public qu'en date du 29 décembre 2009 elle a démissionné, avec effet immédiat, de son mandat de Commissaire aux Comptes de la société BIOTHERMIC HOLDINGS SA (RCSL: B 112491).

Fiduciaire du Large

R. CIMOLINO

Associé-Gérant

Référence de publication: 2010011457/12.

(100004303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

NTR Treasury Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 94.225.

DISSOLUTION

In the year two thousand nine, on eighteenth December.

Before us Maître Roger ARRENSDORFF, public notary residing in Mondorf-les-Bains.

There appeared:

NTR Plc, an Irish Company, having its registered office in Burton Court, Burton Hall Road, Sandyford, Dublin 18, Ireland,

represented by Me Caroline Muller, residing professionally at 20 Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg,

by virtue of a proxy dated December 1st, 2009;

which proxy, after having been signed "ne varietur" by the mandatory and the undersigned notary, will remain attached to the present deed and submitted together with it to the stamp and registration duties.

The appearing party, here represented as stated above, has requested the notary to state as follows:

- NTR TREASURY LUXEMBOURG S.à r.l., a private limited company (société à responsabilité limitée), with registered office in L-2086 Luxembourg, 412F route d'Esch, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B94.225, has been incorporated by a deed enacted on April 2, 2003, by Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 764 on July 21, 2003;

- the corporate share capital is established at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euro) represented by 500 (five hundred) shares with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five euro);
- the appearing party has successively acquired the totality of shares of the Company;
- by the present minutes the appearing party approves the liquidation accounts of the Company as of December 18th, 2009;
- by the present minute the appearing party declares the anticipatory and immediate dissolution of the Company;
- the said appearing party, in its capacity as liquidator of the Company, states that all liabilities of the Company are settled or will be settled by the sole shareholder;
- the Company's activities have ceased; the sole shareholder is thus invested with the totality of assets and undertakes to settle all and any liabilities of the terminated Company;
- thus, the Company's liquidation is to be considered as accomplished and closed;
- the Company's managers are given full discharge for their respective duties;
- there should be proceeded to the destruction of all issued shares;
- all books and documents of Company shall be kept for the legal duration of five years at the Company's former registered office.

The bearer of a copy of the present deed shall be granted all necessary powers regarding legal publications and registration.

Drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

This deed having been read and interpreted in the language known by the appearing person, known to the notary by surname, name, civil status and residence, said person appearing signed together with us, the notary, and the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le dix-huit décembre.

Par-devant nous Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains.

A comparu:

NTR Plc, une société irlandaise ayant son siège social à Burton Court, Burton Hall Road, Sandyford, Dublin 18, Irlande, ici représentée par Maître Caroline Muller, résidant professionnellement au 20, Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé daté du 1^{er} décembre 2009,

laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme il est dit, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

- NTR TREASURY LUXEMBOURG S.à r.l., société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 412F route d'Esch, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B94.225, a été constituée suivant acte le 2 avril 2003 reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publiée au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 764 du 21 juillet 2003;

- le capital social est fixé à 12,500 EUR (douze mille cinq cents euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq euros) chacune;

- le comparant s'est rendu successivement propriétaire de la totalité des parts sociales de la Société;

- le comparant approuve les comptes de liquidation de la Société arrêtés au 18 décembre 2009;

- par la présente, le comparant prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;

- le comparant en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que tout le passif de la Société est réglé ou sera réglé par l'associé unique;

- l'activité de la Société a cessé; que l'associé unique est investi de tout l'actif et qu'il réglera tout passif éventuel de la Société dissoute;

- partant, la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;

- décharge pleine et entière est donnée aux gérants de la Société pour leurs devoirs respectifs;

- Qu'il y lieu de procéder à la destruction des parts sociales émises;

- les livres et documents de la Société sont conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la Société.

Pour les publications et dépôts à faire tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée en une langue connu par le comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: MULLER, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 29 décembre 2009. REM 2009/1724. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Mondorf-les-Bains, le 7 janvier 2010.

Référence de publication: 2010010044/81.

(100002465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2010.

Tac O Tac, Société Anonyme.

Siège social: L-8437 Steinfort, 66, rue de Koerich.

R.C.S. Luxembourg B 87.119.

L'an deux mil neuf, le dix-sept décembre.

Par-devant Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme "TAC O TAC S.A.", avec siège à L 8077 Bertrange, 45, rue de Luxembourg (RCS Luxembourg B No 87.119), constituée suivant acte notarié, en date du 15 avril 2002, publié au Mémorial C No 1064 du 11 juillet 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Sacha AROSIO, employé privé, demeurant à Schuttrange.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire: Madame Josée QUINTUS-CLAUDE, employée privée, demeurant à Pétange.

L'assemblée élit comme scrutateur, Monsieur Paul DIEDERICH, administrateur de sociétés, demeurant à Hagen.

Monsieur le Président expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de la société sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit

Ordre du jour

Transfert du siège social de Bertrange à Steinfort et modification de l'article 1^{er} deuxième phrase.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris la résolution suivante à l'unanimité des voix:

Résolution

L'assemblée décide de transférer le siège de L 8077 Bertrange, 45, rue de Luxembourg à L- 8437 Steinfort, 66, rue de Koerich ZA Kaercherwee.

Suite à ce changement, l'article 1^{er} deuxième phrase comme suit:

Art. 1^{er}. Deuxième phrase. "Le siège social de la société est établi sur le territoire de la Commune de Steinfort.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte sont estimés à la somme de huit cent trente euro.

Dont acte, fait et passé à Steinfort, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, Notaire, par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: DIEDERICH, AROSIO, QUINTUS-CLAUDE, D'HUART.

Enregistré à Esch/Alzette A.C., le 22 décembre 2009. Relation: EAC/2009/16000. Reçu: soixante-quinze euros EUR 75.-

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Pétange, le 04 décembre 2009.

Georges d'HUART.

Référence de publication: 2010010526/45.

(100003212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Standard S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 15.235.

L'an deux mille neuf, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme STANDARD S.A., avec siège social à L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 15.235 (NIN 1977 4004 133).

Ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire Camille HELLINCKX, alors de résidence à Luxembourg, en date du 29 juillet 1977, et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire Henri HELLINCKX, de résidence à Luxembourg, en date du 24 juillet 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 2246 du 9 octobre 2007.

L'assemblée est présidée par Monsieur Laurent BELLAMY, employé privé, demeurant à L-8080 Bertrange, 87, route de Longwy,

et qui désigne comme secrétaire Madame Peggy SIMON, employée privée, demeurant à Berdorf.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Véronique LEVY, responsable administrative, demeurant à I-21010 Castelveciana, Via Maggiore 50.

Le bureau étant ainsi constitué Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

- 1.- Mise en liquidation de la société.
- 2.- Nomination d'un liquidateur.
- 3.- Détermination de ses pouvoirs.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée par les comparants et signée "ne varietur" par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide la mise en liquidation de la société "STANDARD S.A." avec effet à partir de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur Monsieur MD Ayub SABERKHAN, administrateur de sociétés, demeurant à I-21040 Varese, Via San Vincenzo No. 01, Sumirago.

Troisième résolution

Le liquidateur aura les pouvoirs les plus étendus pour l'exercice de sa mission, notamment ceux prévus par les articles 144 et suivants de la loi sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour Monsieur le Président lève la séance.

DONT PROCES-VERBAL, fait et passé à Echternach, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparantes de tout ce qui précède, ces dernières, toutes connues du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: L. BELLAMY, P. SIMON, V. LEVY, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 23 décembre 2009. Relation: ECH/2009/1973. Reçu soixante-quinze euros 75,- €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 29 décembre 2009.

H. BECK.

Référence de publication: 2010010004/52.

(100002620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2010.